

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$3.00
UNION POSTALE	\$6.00
Edition Hebdomadaire:	
CANADA	\$1.00
ETATS-UNIS	\$1.50
UNION POSTALE	\$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONES:

ADMINISTRATION: Main 7461

REDACTEUR: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS!

LA QUESTION SCOLAIRE
DANS L'ONTARIO

Pourquoi deux poids et deux mesures?

L'énergique attitude prise par la commission des écoles séparées d'Ottawa a naturellement suscité d'abondants commentaires dans toute la presse d'Ontario. L'un des plus curieux est bien celui de l'*Evening Citizen*, qui dit le 14 septembre: "La plus récente grève est celle de la commission des écoles séparées contre l'inspection protestante dans l'Ontario. Consentira-t-elle à régler cette grève par l'arbitrage, ou bien se soumettra-t-elle à la loi provinciale comme le font ses concitoyens protestants de Québec?"

Si cet entrefilet signifie quelque chose, il implique que les protestants de Québec sont obligés de se soumettre à la surveillance d'inspecteurs catholiques.

Pour insinuer une chose pareille, il faut vraiment être d'une étonnante mauvaise foi ou d'une invraisemblable ignorance.

Le rédacteur du *Citizen* n'a qu'à ouvrir la loi scolaire de la province de Québec pour constater que ses coreligionnaires protestants ont, chez nous, la maîtrise absolue de leur enseignement—de l'école primaire à l'université. Toutes les questions scolaires où les intérêts des protestants sont exclusivement concernés, sont décidées par le comité protestant du Conseil de l'Instruction Publique. (Statuts révisés, art. 2542). Ce comité a seul le privilège d'approuver les livres de classe, cartes, globes, modèles ou objets quelconques utiles à l'enseignement, pour l'usage des élèves de sa croyance. (Statuts révisés, art. 2549). Il "peut révoquer le brevet de capacité de tout instituteur ou institutrice de sa croyance religieuse", sans que les catholiques aient quoi que ce soit à y voir. (Statuts révisés, art. 2550). Il a pareillement le droit de provoquer une enquête sur le compte des inspecteurs de sa croyance et de recommander leur destitution pour cause. (2551). Les inspecteurs d'écoles sont nommés par le gouvernement, mais tout inspecteur doit se conformer aux règlements du comité du Conseil de l'Instruction Publique de la croyance religieuse à laquelle il appartient. (2570)—ce qui assure la maîtrise absolue du comité protestant sur les inspecteurs de même religion.

Ce n'est pas tout: les examens des candidats à l'enseignement sont dirigés par un bureau composé d'hommes de leur croyance, nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil sur la recommandation du comité catholique ou protestant, selon le cas. (Arts. 2577, 2578). Du reste, les écoles sont immédiatement dirigées par les commissions scolaires, et celles-ci, composées de catholiques ou de protestants, sont absolument maîtresses des écoles de leur croyance respective.

Ce principe de liberté domine toute notre organisation scolaire. La loi a même prévu, pour assurer aux comités du Conseil de l'Instruction Publique et aux commissions scolaires la plus complète liberté d'action, que le surintendant, membre de droit du Conseil de l'Instruction Publique et de chacun de ses comités, n'aurait "droit de vote que dans le comité de la croyance religieuse à laquelle il appartient." (Statuts révisés, art. 2531).

Nous ne nous sommes pas contentés de laisser à la minorité protestante la plus complète liberté dans la direction de ses écoles; nous lui avons assuré sa pleine part des deniers publics. Elle n'a pas besoin de songer à se mettre en grève contre un pouvoir quelconque, car le gouvernement de la province lui donne, selon le témoignage de M. Ames à la Chambre des Communes, en 1905, le traitement le plus généreux que jamais minorité ait reçu sous le soleil.

Ce n'est pas chez nous, et nous en sommes légitimement fiers, qu'on songerait à imposer à la minorité un régime qui répugne à sa conscience et à sa fierté de race; ce n'est pas chez nous qu'on voudrait se servir de l'argent des contribuables pour étouffer dans la gorge des enfants la langue bénie de leur père et de leur mère.

Mais, supposé que nous ayons le cœur et le cerveau autrement faits, que nous décidions de limiter à une heure par jour l'enseignement de l'anglais, dans les écoles fréquentées par les petits enfants anglais et soutenues par les deniers des contribuables anglais, supposé que, pour être bien sûrs que cette triste besogne s'opérerait, nous ordonnions à des inspecteurs français et catholiques de forcer la porte des écoles anglo-protestantes, que ferait la minorité?

Elle se dresserait comme un seul homme, elle refuserait de subir le joug, elle réclamerait le droit naturel de faire instruire ses enfants dans la langue et les traditions de leurs pères.

Elle aurait raison et, d'un bout à l'autre du pays, les groupes anglo-protestants feraient écho à ces protestations indignées. Le *Citizen* serait le premier—nous lui faisons crédit de cette fierté—to dénoncer notre tyrannie et notre despotisme.

Il aurait raison. Mais pourquoi ce qui serait injuste et criminel à l'endroit d'une minorité anglaise et protestante, ne le serait-il plus à l'endroit de la minorité catholique française de l'Ontario?

Pourquoi deux poids et deux mesures?

Omer HEROUX.

L'anglais et le
Canadien-français

Le président des syndicats des écoles séparées, à Ottawa, disait mardi à un journaliste anglo-canadien qui l'interviewait à propos des difficultés scolaires dans l'Ontario:

"Il n'y a pas, dans l'Ontario, ni dans Québec non plus, un seul père ou une seule mère de famille, chez les Canadiens-français, qui ne soit désireux que ses enfants apprennent l'anglais tout aussi bien que le français, afin de pouvoir être très bien outillés pour les batailles de la vie. Mais ces parents ont objection à des règlements qui empêchent leurs enfants de recevoir une bonne instruction."

Ces paroles peuvent sembler banales, aux Canadiens-français de Québec et d'Ontario, car tous veulent que leurs enfants sachent l'anglais. Mais elles ne manqueraient pas de surprendre quelque peu certaines personnes d'Ontario, d'origine anglo-saxonne, persuadées que les Canadiens-français d'Ontario et de Québec protestent contre l'enseignement de l'anglais à leurs enfants, et convaincus que nos institutions scolaires et les autorités religieuses de Québec lui sont hostiles.

Une certaine presse, canaille ou ignorante, a répandu cette idée chez les Anglais d'Ontario qui n'en lisent pas d'autre. Il était bon que le président des syndicats d'Ottawa remette les choses au point, dans une dépêche à la Presse Associée Canadienne, qui devra faire le tour des provinces anglaises.

Si l'on calcule le nombre de jeunes gens et de jeunes filles que

leurs parents canadiens-français envoient chaque année dans les collèges et les collèges de langue anglaise, tant dans l'Ontario que dans les Provinces Maritimes et même aux Etats-Unis, l'on verra que les familles de Québec ont pleinement conscience de leurs devoirs envers leurs enfants et envers la société où ceux-ci devront vivre plus tard.

Il ne manque pas non plus dans nos institutions québécoises et montrealaises d'établissements où l'anglais s'enseigne à une multitude d'élèves, et d'une manière satisfaisante.

Ontario, par contre, ne se soucie guère de faire apprendre le français à ses enfants; elle est en cela moins éclairée qu'un assez grand nombre d'Anglais et d'Irlandais de Québec, désireux que leurs fils et leurs filles le sachent.

Québec est, à vrai dire, la seule province réellement bilingue de la confédération. Et l'on aurait mal à dire que Québec prétende que, sur ce point, elle soit inférieure à d'autres. Elle a plutôt sur elles, de ce chef, une supériorité marquée. Nos frères d'Ontario, comme nous, veulent que leurs enfants apprennent les deux langues; ils tiennent aussi à ce que le français soit enseigné d'une manière rationnelle à leurs enfants, parce que c'est leur langue maternelle. Et qui peut donc en être en blâme, si ce n'est une poignée de fanatiques turbulents, incapables eux, de parler quelque langue que ce soit en dehors de la leur, qu'ils savent à peine, pour la plupart, et moins utiles à la confédération que ceux auxquels ils reprochent dédaigneusement d'appartenir à une race inférieure?

Georges PELLETIER.

BILLET DU SOIR

LE BON LANGAGE

Le Nationaliste recommandait dimanche dernier à ses lecteurs d'offrir des récompenses, dans les maisons d'enseignement, aux élèves qui, durant toute l'année scolaire, auraient le mieux soigné leur langage.

On nous informe ce matin qu'un M. Courteau, marchand de chaussures du quartier Saint-Paul, promet un prix à l'élève de l'Académie des garçons de Saint-Paul qui, "en tout et partout, se sera le plus distingué par la correction de son parler."

C'est là une belle et bonne action; nous en félicitons M. Courteau, et nous souhaitons qu'il ait de nombreux imitateurs.

La langue parlée est plus importante encore que la langue écrite, parce qu'on parle beaucoup plus qu'on n'écrit, et que la tradition et l'usage s'établissent, se transmettent et se conservent beaucoup plus par le langage que par l'écriture.

Aussi, éussions-nous douze congrès par an et publications-nous un chef-d'œuvre chaque année, la langue française se corrompra à la longue au point de perdre son caractère propre, et disparaîtra, si nous n'avons soin de la parler correctement.

C'est pourquoi celui qui aime sa langue maternelle, et qui pense, ne voit jamais sans tristesse un avocat, qui a fait au préalable un discours parfait, s'empres, à peine rentré à son bureau, de se remettre à bavarder et à baragouiner tout comme sa servante. Bien parler, c'est, semble-t-il, souvent, imposer à sa langue une discipline, à laquelle on se soustrait le plus tôt possible. Il y a aussi — et cela ne se voit qu'en notre beau pays — un soi amour-propre qui nous empêche parfois d'employer le mot juste ou de le prononcer correctement. Car nous possédons des tas de petits crevés, glorieux de s'affubler de chaussettes à trous et de vêtements où fourmillent des boutons minuscules et grotesques, qui ne peuvent sans s'efforcer entendre un Canadien parler bon français.

Grâce aux prix de langage décernés dans les collèges, les élèves s'efforcent, toute l'année durant, de bien s'exprimer. Leurs études terminées, ils parleront correctement avec naturel, "comme d'autres respirent." Et alors on pourra espérer que quelque jour le ridicule changera de sujet, et que celui qui parlera mal nous portera à rire comme nous ferait sourire le monsieur qui, à l'instar du bon roi Dagobert, aurait mis son casque à l'envers...

Léon LORRAIN.

La Convention des
Manufacturiers

L'association des manufacturiers canadiens tiendra sa réunion annuelle à Ottawa mardi, mercredi et jeudi prochains.

Le programme d'étude et de discussion comprend la question des assurances mutuelles pour les manufacturiers, un rapport sur la loi des accidents du travail, les questions du tarif, du transport et de l'enseignement technique. On traitera aussi de la juridiction en matière de compagnies à fonds social.

Les réunions de l'association des manufacturiers sont toujours importantes. Elles intéressent toutes les classes de la société: les cultivateurs, dont la prospérité fait le succès des industries, les ouvriers qui vivent de la production industrielle, le commerce qui sert d'intermédiaire entre le fabricant et l'acheteur, le consommateur qui doit proportionner sa consommation à son budget.

Mais cette année surtout la convention des manufacturiers devra être encore plus intéressante pour tout le monde, si l'on donne au problème du transport toute l'attention qu'il mérite.

On peut considérer les manufacturiers tout intéressés pour offrir une solution satisfaisante, mais il est toujours bon de connaître leur opinion. Il y a d'ailleurs parmi eux des hommes d'une grande expérience et d'un esprit assez large pour reconnaître que le succès de leurs entreprises dépend en grande partie de l'opinion des masses, et que celles-ci sont encore assez raisonnables pour apprécier une bonne raison.

On parlera aussi du tarif, et c'est un sujet qui touche tout le monde. Après la défaite de la réciprocité, d'aucuns ont cru que les manufacturiers exigeraient une hausse du tarif. La réunion de l'an dernier a démontré au contraire qu'un certain nombre de manufacturiers tiennent plutôt à une protection modérée. Etait-ce une tactique pour endormir l'opinion? Nous le verrons par les délibérations de cette année.

Le Devoir suivra attentivement ces délibérations et en donnera un compte rendu aussi exact et aussi complet que possible.

J. D.

Les wagons
immobilisés

M. Taylor, surintendant général du Canadien Pacifique, soumet des chiffres qui indiquent combien le problème du transport est difficile et délicat à résoudre.

Au moindre cri de congestion, le public répond par le blâme des compagnies. Or si les chiffres cités par M. Taylor sont exacts, elles ne sont pas toujours responsables, directement du moins.

M. Taylor dit que dans une petite ville de l'ouest, 64 wagons sont restés huit jours sans être déchargés. A un autre endroit, 84 wagons ont été immobilisés pendant 12 jours et ailleurs encore, probablement à Winnipeg, 192 wagons ont été retenus pendant 12 jours.

Cela peut paraître insignifiant pour un réseau d'importance du Canadien Pacifique, mais un petit calcul nous apprend que 344 wagons représentent huit convois de 40 voitures chacun d'une capacité de transport de 425,000 minots de grain.

Règle générale, un consignataire a 48 heures de délai pour prendre sa marchandise, après quoi il est obligé de payer une ou deux piastres d'amende par jour. M. Taylor dit qu'on préfère cependant payer l'amende que de payer les frais d'entreposage. Cela fait sans doute l'affaire du consignataire, mais le reste du public en souffre.

Quel est le remède? Augmenter le chiffre de l'amende? Il est douteux que cela aurait l'effet désiré, car le consignataire trouve assez facilement le moyen de se faire rembourser par le consommateur. On ne peut raisonnablement exiger non plus que les compagnies augmentent indéfiniment leur matériel roulant.

La solution du problème nous paraît exiger une sérieuse étude des conditions générales de production, d'échanges et de commerce sur place.

J. D.

Trois livres nouveaux

Trois livres canadiens, de genre très différent, nous arrivent presque en même temps: la *Croisade d'Adolescents*, de l'abbé Groulx, le *Précis de Géographie*, de l'abbé Adolphe Garneau et l'*Histoire de la Race Française aux Etats-Unis*, de l'abbé D. M. A. Magnan.

Nous avons indiqué hier le caractère général du livre de M. Groulx. Celui de M. Garneau résume l'ensemble des notions géographiques "quasi indispensables maintenant à tout esprit cultivé." Le travail de M. Magnan couvre toute l'histoire de notre race aux Etats-Unis.

Les trois volumes méritent une étude spéciale. Nous y revenons.

Pour lire le soir

Les *Billets du soir* de notre collaborateur, M. Albert Lozeau, s'élèvent rapidement, dans les différentes librairies de Montréal. Et même des libraires anglais en vendent à leurs clients qui savent le français.

Par les soirs d'automne, pluvieux et tristes, où il fait bon lire quelque chose de léger et de divertissant à la fois, les *Billets du soir*, nouvelle série, ne manquent certes pas de lecteurs.

Notre collaborateur est à préparer de ce temps-ci un autre volume de poésies qui paraîtra dans quelques mois.

Le "Spectre
de l'Annexion"

M. BOURASSA PUBLIE SES ARTICLES EN ANGLAIS.

A la demande de plusieurs de ses amis anglais, indignés de la façon dont on avait traité sa pensée, M. Bourassa a traduit en anglais la série d'articles sur le *Spectre de l'Annexion* et la *Désintégration nationale* publiés dans le *Devoir* de la seconde quinzaine de juillet.

Cette brochure vient d'être mise en vente au prix de 10 sous l'exemplaire.

Les articles traduits sont précédés d'une lettre inédite de M. Cahon et d'une préface de M. Bourassa. Le tout forme une jolie brochure, grand format, de plus de quarante pages.

En vente au bureau du *Devoir*, 71a, rue Saint-Jacques.

Les élections partielles

L'élection fédérale partielle de MacDonald au Manitoba est fixée au 12 octobre, et déjà l'on prévoit une lutte acharnée. Le candidat indépendant et républicain, M. R. L. Richardson, directeur de la *Tribune*, de Winnipeg, aura l'appui des libéraux.

A quand l'élection de Richelieu?

Sur le Pont
d'Avignon...

M. Laurier n'a pas encore expliqué pourquoi il a attendu jusqu'au 28 juillet 1911, veille de la dissolution des Chambres, pour produire le rapport de la conférence et le texte de la convention secrète conclue au commencement de juin.

M. Laurier n'a pas encore expliqué pourquoi il a attendu jusqu'au 28 juillet 1911, veille de la dissolution des Chambres, pour produire le rapport de la conférence et le texte de la convention secrète conclue au commencement de juin.

M. Laurier n'a pas encore expliqué pourquoi il a attendu jusqu'au 28 juillet 1911, veille de la dissolution des Chambres, pour produire le rapport de la conférence et le texte de la convention secrète conclue au commencement de juin.

M. Laurier n'a pas encore expliqué pourquoi il a attendu jusqu'au 28 juillet 1911, veille de la dissolution des Chambres, pour produire le rapport de la conférence et le texte de la convention secrète conclue au commencement de juin.

M. Laurier n'a pas encore expliqué pourquoi il a attendu jusqu'au 28 juillet 1911, veille de la dissolution des Chambres, pour produire le rapport de la conférence et le texte de la convention secrète conclue au commencement de juin.

M. Laurier n'a pas encore expliqué pourquoi il a attendu jusqu'au 28 juillet 1911, veille de la dissolution des Chambres, pour produire le rapport de la conférence et le texte de la convention secrète conclue au commencement de juin.

M. Laurier n'a pas encore expliqué pourquoi il a attendu jusqu'au 28 juillet 1911, veille de la dissolution des Chambres, pour produire le rapport de la conférence et le texte de la convention secrète conclue au commencement de juin.

M. Laurier n'a pas encore expliqué pourquoi il a attendu jusqu'au 28 juillet 1911, veille de la dissolution des Chambres, pour produire le rapport de la conférence et le texte de la convention secrète conclue au commencement de juin.

M. Laurier n'a pas encore expliqué pourquoi il a attendu jusqu'au 28 juillet 1911, veille de la dissolution des Chambres, pour produire le rapport de la conférence et le texte de la convention secrète conclue au commencement de juin.

M. Laurier n'a pas encore expliqué pourquoi il a attendu jusqu'au 28 juillet 1911, veille de la dissolution des Chambres, pour produire le rapport de la conférence et le texte de la convention secrète conclue au commencement de juin.

M. Laurier n'a pas encore expliqué pourquoi il a attendu jusqu'au 28 juillet 1911, veille de la dissolution des Chambres, pour produire le rapport de la conférence et le texte de la convention secrète conclue au commencement de juin.

M. Laurier n'a pas encore expliqué pourquoi il a attendu jusqu'au 28 juillet 1911, veille de la dissolution des Chambres, pour produire le rapport de la conférence et le texte de la convention secrète conclue au commencement de juin.

M. Laurier n'a pas encore expliqué pourquoi il a attendu jusqu'au 28 juillet 1911, veille de la dissolution des Chambres, pour produire le rapport de la conférence et le texte de la convention secrète conclue au commencement de juin.

M. Laurier n'a pas encore expliqué pourquoi il a attendu jusqu'au 28 juillet 1911, veille de la dissolution des Chambres, pour produire le rapport de la conférence et le texte de la convention secrète conclue au commencement de juin.

M. Laurier n'a pas encore expliqué pourquoi il a attendu jusqu'au 28 juillet 1911, veille de la dissolution des Chambres, pour produire le rapport de la conférence et le texte de la convention secrète conclue au commencement de juin.

M. Laurier n'a pas encore expliqué pourquoi il a attendu jusqu'au 28 juillet 1911, veille de la dissolution des Chambres, pour produire le rapport de la conférence et le texte de la convention secrète conclue au commencement de juin.

M. Laurier n'a pas encore expliqué pourquoi il a attendu jusqu'au 28 juillet 1911, veille de la dissolution des Chambres, pour produire le rapport de la conférence et le texte de la convention secrète conclue au commencement de juin.

M. Laurier n'a pas encore expliqué pourquoi il a attendu jusqu'au 28 juillet 1911, veille de la dissolution des Chambres, pour produire le rapport de la conférence et le texte de la convention secrète conclue au commencement de juin.

M. Laurier n'a pas encore expliqué pourquoi il a attendu jusqu'au 28 juillet 1911, veille de la dissolution des Chambres, pour produire le rapport de la conférence et le texte de la convention secrète conclue au commencement de juin.

M. Laurier n'a pas encore expliqué pourquoi il a attendu jusqu'au 28 juillet 1911, veille de la dissolution des Chambres, pour produire le rapport de la conférence et le texte de la convention secrète conclue au commencement de juin.

M. Laurier n'a pas encore expliqué pourquoi il a attendu jusqu'au 28 juillet 1911, veille de la dissolution des Chambres, pour produire le rapport de la conférence et le texte de la convention secrète conclue au commencement de juin.

M. Laurier n'a pas encore expliqué pourquoi il a attendu jusqu'au 28 juillet 1911, veille de la dissolution des Chambres, pour produire le rapport de la conférence et le texte de la convention secrète conclue au commencement de juin.

M. Laurier n'a pas encore expliqué pourquoi il a attendu jusqu'au 28 juillet 1911, veille de la dissolution des Chambres, pour produire le rapport de la conférence et le texte de la convention secrète conclue au commencement de juin.

M. Laurier n'a pas encore expliqué pourquoi il a attendu jusqu'au 28 juillet 1911, veille de la dissolution des Chambres, pour produire le rapport de la conférence et le texte de la convention secrète conclue au commencement de juin.

M. Laurier n'a pas encore expliqué pourquoi il a attendu jusqu'au 28 juillet 1911, veille de la dissolution des Chambres, pour produire le rapport de la conférence et le texte de la convention secrète conclue au commencement de juin.

M. Laurier n'a pas encore expliqué pourquoi il a attendu jusqu'au 28 juillet 1911, veille de la dissolution des Chambres, pour produire le rapport de la conférence et le texte de la convention secrète conclue au commencement de juin.

LETTRE DE FRANCE

Paris, 6 septembre. — Une information du *Matin* et une lettre adressée à *La Libre Parole* par Mgr Campistron, évêque d'Annecy, ont renouvelé, en plénières vacances, le débat déjà ancien et perpétuellement ouvert sur l'attitude des catholiques de France dans les choses de la politique.

D'après le *Matin*, Mgr Campistron aurait déclaré avoir entendu de la bouche du Cardinal Secrétaire d'Etat, outre une condamnation formelle contre les catholiques qui voudraient lier l'Eglise à un parti dynastique, une invitation à s'unir "sur le terrain constitutionnel", — ce que l'on traduit conséquemment par "l'adhésion aux institutions républicaines."

Dans la lettre adressée à *La Libre Parole*, Mgr Campistron rectifie les propos que lui a prêtés le *Matin*, d'une part en disant que les termes dont il s'est servi à l'égard des partis dynastiques étaient infiniment moins sévères, et d'autre part, en affirmant que le Pape voulait l'union des Catholiques "sur le terrain religieux, en dehors de tous les partis."

Ces explications ont été interprétées elles-mêmes de manières différentes: Le *Temps* d'hier soir, se plait à y voir un recul sur la politique de Léon XIII et un bienveillement à peine dissimulé pour les adversaires de la République; l'*Eclair* d'aujourd'hui, par la plume de son correspondant de Rome qui dit avoir: "puisé ses précisions à la source la plus autorisée, insiste sur ce qu'au Vatican on a présentement le souci de faire clairement entendre qu'il ne convient point que "la défense religieuse se fasse sur le terrain de la politique antirépublicaine et monarchiste."

Tous ces propos ne sont pas — ceux du *Temps* mis à part — aussi contradictoires qu'ils en ont l'air; l'attitude de Rome est aujourd'hui ce qu'elle était hier, elle est avec Pie X ce qu'elle fut avec Léon XIII; elle est ce qu'elle ne peut pas être: exclusivement préoccupée des intérêts catholiques, lesquels ne sont, de leur nature, aucunement liés à une forme quelconque de gouvernement.

Au lendemain des fameuses instructions de Léon XIII il y eut des catholiques pour les déformer au point de déclarer qu'on ne pouvait plus être catholique sans être républicain. C'était aussi manifestement absurde que de prétendre, comme on le fait d'autre côté, qu'il y a incompatibilité entre les qualités de catholiques et de républicains.

Ce qui est le plus bizarre, c'est que, pour partie, ce sont les mêmes hommes et les mêmes journaux qui ont successivement affirmé, avec la même intransigence, ces deux exagérations contradictoires.

Peut-être qu'avec plus de science du catéchisme on ferait preuve d'un plus grand bon sens. Il est vrai, certain, que l'Eglise ne saurait combattre une forme gouvernementale en elle-même, quand bien même les hommes qui useraient de cette forme gouvernementale pour l'administration d'un grand pays se conduiraient en ennemis du Christ et de ses serviteurs. La persécution a sévi dans tous les temps et sous les régimes les plus divers: républicains et monarchistes auraient mauvaise grâce à s'accuser les uns les autres.

Il est certain que la doctrine formulée dans l'Evangile "rendez à César ce qui est à César" oblige les catholiques à se conduire dans l'ordre temporel, toutes les fois que les ordres de César ne sont pas contraires à la loi divine, en citoyens loyaux, obéissants, respectueux de l'ordre et de la législation: l'insurrection et le coup d'Etat ne sont pas, du point de vue de l'Eglise, des choses bonnes et dignes de louange.

Il est incontestable, d'ailleurs, qu'en vertu de l'indifférence de l'Eglise à l'égard des formes constitutionnelles du pouvoir et sous réserve de n'user que de moyens licites, les catholiques sont, comme tous les autres citoyens, libres de préférer et de poursuivre tel ou tel régime politique. Si l'Eglise émet une opinion, c'est un conseil qu'elle donne comme a fait Léon XIII, comme le renouvelle Pie X. Il serait inopportun et dangereux pour l'Eglise que les catholiques prétendent solidariser les intérêts religieux avec la cause des partis antirépublicains et dynastiques.

Bien n'est plus net — et si personne entre les catholiques, ne songeait à utiliser le catholicisme pour ses préférences politiques, l'accord règnerait tout de suite. Par malheur, il est, il y a toujours eu, des hommes qui prétendent parler au nom des catholiques, guider les catholiques, et qui, n'étant eux-mêmes catholiques que d'étiquette, considèrent surtout la religion comme un levier politique, comme un instrument de règne, et voudraient réduire le prêtre au rôle de gendarme social et de sergent recruteur au profit des factions.

Les exagérations de certains catholiques républicains interprétant à leur mode les conseils de Léon XIII ont amené Pie X à en user avec une extrême prudence. Mais, parce que sa réserve est exploitée en ce sens contraire par les antirépublicains, il est soucieux de rétablir la vérité qui se trouve dans un juste milieu: il ne paraît pas que la lettre de Mgr Campistron corroborée par une note... (Par suite d'une erreur de transcription, cette phrase est restée incomplète dans le texte de notre correspondant. Nous préférons la laisser telle quelle plutôt que de risquer de travestir sa pensée).

Cependant il s'y trouve un conseil impératif: les catholiques sont invités à s'unir sur le terrain religieux, en dehors et au-dessus de tous les partis, pour la défense des intérêts religieux, moraux et sociaux. Le conseil — qu'il me soit permis de le dire sans irrévérence — est infiniment opportun: parce qu'ils poursuivent dans le domaine des contingences politiques un idéal différent, les catholiques français, j'ai eu maintes occasions de vous l'écrire, sont prompts à s'entredéchirer, à se jeter les uns contre les autres, à oublier qu'ils sont d'abord les soldats de la cause catholique.

Pourtant le besoin, la nécessité de cette union ne se peut discuter: les Unions Diocésaines et paroissiales doivent grouper, sous l'autorité des évêques, toutes les bonnes volontés, et tous les cœurs pour accomplir l'œuvre indispensable de la défense et de la propagation de la foi, pour obtenir l'abrogation des lois sectaires, pour protéger le foyer familial et l'âme de l'enfant de toutes les intrusions maçonniques. Quels que soient leurs concepts sur d'autres sujets, tous les catholiques doivent se concerter et se coaliser sur ce terrain. On ne conçoit pas des Unions Diocésaines qui excluraient, soit en droit, soit en fait, une partie des catholiques sous prétexte qu'ils sont républicains, ou royalistes, ou bonapartistes.

Mais, ne faut-il pas aller plus loin et réclamer des catholiques que, sur le terrain politique, ils fassent abnégation de leurs préférences pour constituer un parti exclusivement religieux? C'est une opinion que soutiennent quelques antirépublicains — et cela ne laisse pas d'être bizarre puisqu'un parti exclusivement religieux serait dans l'obligation morale et pratique de s'abstenir de tous efforts contre les institutions politiques elles-mêmes. C'est de fait une chimère, et à Rome moins que partout ailleurs, on en poursuit la réalisation.

Si graves que soient les intérêts religieux, quelque suréminent que soit leur place dans les préoccupations des catholiques, ils ne sont pas les seuls dont les citoyens catholiques d'un pays quelconque ont la garde et le légitime souci. Beaucoup de problèmes politiques et administratifs n'ont pas une solution catholique — encore que les catholiques doivent s'efforcer de les examiner et de les résoudre pour la gloire de Dieu et pour le bien des âmes. J'ajoute qu'il serait éminemment impolitique de constituer un parti confessionnel en sorte d'exaspérer les perfidies antichrétiennes et d'écarter même des concours des alliances d'hommes qui ne partagent pas nos convictions religieuses.

En fait, dans aucun pays d'Europe, il n'existe de parti confessionnel: les catholiques belges se défendent de l'être, les catholiques du Centre allemand ont toujours admis des protestants dans leurs rangs, et en Italie Pie X lui-même s'est opposé à ce qu'aucun effort fût tenté pour réaliser ce concept.

S'ensuit-il que, sur le terrain politique, les catholiques français ne doivent pas chercher à coordonner leurs efforts? Les conditions de la vie publique dans notre pays, le caractère essentiellement anticlérical de l'action de nos adversaires commandant au contraire aux catholiques de ne gaspiller aucune force. Et, sans descendre sur le terrain politique pur, les Unions Diocésaines elles-mêmes peuvent jouer un rôle éminent en formulant, en précisant et, quand il est possible, en faisant accepter les revendications catholiques.

De même que, si les catholiques sont, politiquement, répartis en plusieurs groupes, ils doivent, juste que sur le terrain électoral, après avoir lutté fanatiquement déployés, contracter et pratiquer des ententes qui leur permettent d'utiliser toutes leurs forces contre l'adversaire.

... Vous allez juger peut-être que nous autres Français, nous sommes bien loin la manie d'épiloguer et de nous déchirer. Hélas! c'est bien un peu par de la part de certains Etats-Majors politiques. La masse du peuple chrétien est heureusement animée d'un bien meilleur esprit, et les Unions Diocésaines ne pourront que le développer encore. Je ne vois pas l'avenir avec pessimisme.

JOSEPH DENAIS, député de Paris.

10

Politique Etrangère

Conditions de paix entre l'Italie et la Turquie

DE NOUVELLES INSTRUCTIONS ONT ÉTÉ DONNÉES AUX ENVOYÉS LEUR ENJOIGNANT DE PRÉCIPITER LES NEGOCIATIONS.

Chiasso, Suisse, 20. — Les délégués italiens et turcs en conférence de la paix ici, ont reçu hier des instructions de leur gouvernement respectif qui font pressentir qu'un traité de paix sera bientôt conclu.

Un point fondamental que l'Italie refuse de discuter est la complète et absolue souveraineté de la Libye. Ainsi tous les rapports prétendant que l'Italie renoncera à la Cyrénaïque sont absolument fantaisistes.

Egalement non fondées sont les grandes opérations financières qu'on pense dans certains quartiers que l'Italie et la Turquie sont en train de faire. Le point financier le plus important qu'on discute est à savoir si l'Italie enverra à la Turquie cette partie de sa dette représentée par les revenus de la Libye, s'élevant à \$200,000 annuellement.

LA TURQUIE EST PESSIMISTE. Genève, Suisse, 20. — Hamid Nessim, délégué turc au Congrès de l'Union interparlementaire, au cours d'une entrevue, a déclaré hier qu'il n'avait aucun espoir que le gouvernement turc actuel conclue un traité de paix avec l'Italie. Il croit qu'aucune entente ne se fera d'ici au moins deux mois.

CONTRE-PROJET. Londres, 20. — Le conseil des ministres à Constantinople a considéré une contre-proposition faite par les délégués italiens relativement à la vente du Tripoli et de la Cyrénaïque à la Turquie. Les ministres ont fait savoir aux délégués turcs d'avoir à rejeter la contre-proposition.

IRLANDE. Le pacte unioniste. LES ORANGISTES DE L'ULSTER DECLARENT QU'ILS RESISTENT AU HOME RULE MEME SI LE PARLEMENT VOTAIT LA MESURE.

Belfast, 20. — Sir Edward Carson, ancien solliciteur général pour l'Irlande soumettra à l'approbation du conseil unioniste de l'Ulster la tenue du pacte que les Unionistes signeront par toute la province le 28 septembre. Il est ainsi conçu :

"Etant convaincus que le Home Rule sera désastreux au bien-être matériel de l'Ulster et de toute l'Irlande, inférior à notre liberté civile et religieuse et périlleux pour l'unité de l'Empire, nous, soussignés, loyaux sujets de Sa Gracieuse Majesté le roi Georges, nous confiant à Dieu comme nos pères en temps de détresse, avons l'intention d'user de tous les moyens jugés nécessaires pour défaire la présente conspiration à l'effet d'établir le Home Rule en Irlande, et si un parlement nous est imposé, nous refusons de reconnaître son autorité, pleinement confiants que Dieu défendra nos droits."

Les femmes d'Ulster ont adopté une résolution semblable. Sir Edward Carson a continué sa campagne hier. Il a prononcé un discours devant une grande assemblée à Lisburn, près de Belfast.

MANIFESTATION A NEW-YORK. New-York, 20. — Dimanche soir, à la salle Carnegie aura lieu une manifestation monstre en faveur du Home Rule. M. William K. Redmond, frère de M. John Redmond, chef du parti irlandais, sera le principal orateur. M. Redmond est attendu ici aujourd'hui. On annonçait hier soir qu'un comité composé de citoyens les plus en vue, avait invité M. Redmond à parler à la salle Carnegie. M. Martin J. Keogh, juge de la Cour Supérieure, présidera l'assemblée.

Les Etats-Unis entrent encore en concurrence. DES MANUFACTURIERS PEUVENT VENDRE DES OBUS A UN PRIX BEAUCOUP PLUS BAS QU'AUCUN AUTRE FABRICANT EUROPEEN.

Washington, 20. — Une compagnie anglaise offre de fournir à un prix beaucoup plus bas que les manufactures américaines, les projectiles pour les gros canons de marine.

Le fait a été connu à l'ouverture des enchères pour la fourniture d'obus de différents calibres, au montant total de deux millions.

Aussitôt que la nouvelle fut rendue publique, les représentants de six aciéries, parmi les plus grandes des Etats-Unis tinrent un meeting de protestations indignées, à l'hôtel New-Willard.

Ils ont catégoriquement déclaré que si le contrat est accordé aux Anglais, jamais plus ils ne feront la moindre soumission pour les projectiles américains.

La résolution fut signifiée immédiatement au département de la marine et ce fut suffisant.

On interpréta la chose dans le sens que les aciéries américaines ne conserveraient pas leur matériel pour la fabrication des obus et, en cas de guerre, le gouvernement aurait à faire face à une disette de projectiles pour les canons de gros calibre.

Aussi, peu après, il fut décidé, malgré la différence extraordinaire de prix, que l'on répartirait les contrats autant que possible, entre les compétiteurs américains.

LE "McGILL DAILY". Le "McGill Daily", organe de l'Université McGill paraîtra tous les jours, durant la présente année universitaire.

FRANCE

Le rappel des consuls espagnols

A LA SUITE DE CONDUITE ANTI-FRANÇAISE AU MAROC

Paris, 19. — Les énergiques représentations de la France au gouvernement de Madrid, ont finalement abouti au rappel des Senors Villas Villareal et Sostos, consuls à Mazagan et Mogador, dont l'activité antifrancophone au Maroc avait rendu très difficile en ce pays, le travail pacifique de la France.

La note officielle, annonçant le rappel des deux consuls, ajoute que le gouvernement espagnol a informé la France que des instructions catégoriques ont été données aux fonctionnaires espagnols du Maroc de s'abstenir de toute politique avec les Maures, dans la zone française et de se conformer loyalement à l'esprit d'amitié qui anime les deux gouvernements.

Traité franco-américain

Limoges, France, 19. — M. Jules J. Jusserand, ambassadeur français aux Etats-Unis, viendra le 23 septembre, s'acquiescer des plaintes des manufacturiers de porcelaine de Limoges au sujet des droits imposés par le gouvernement américain sur la porcelaine.

M. Jusserand conferra avec les autorités départementales et municipales et les chambres de commerce de Limoges.

ETATS-UNIS

San Juan del Sur, Nicaragua, 19. — Une troupe de marins américains, sous le commandement du Major Smedley D. Butler, qui quitta Nicaragua dimanche matin, pour ouvrir le chemin de fer jusqu'à Granada, a occupé la ville de Mazaya, hier.

UNE NOTE OFFICIELLE

On a appris lundi dernier, à Washington, de Nicaragua, que les marins américains ont été appelés par M. Weitzel, ministre américain à Managua, à secourir un collège de Granada, rempli de jeunes filles. Elles y étaient enfermées depuis 40 jours et étaient dans le dénuement le plus complet.

Le ministre américain avait demandé à l'amiral Southerland, de la flotte américaine dans les eaux de Nicaragua d'envoyer une troupe de marins et des vivres envoyées par la Croix Rouge.

Le major Butler quitta la ménagerie, dimanche, avec un bataillon de marins, mais les révolutionnaires attaquèrent son train.

Le général Zúñiga, commandant des rebelles, a accepté de rencontrer le major Butler lundi, pour discuter la situation.

Roosevelt fait des promesses

Denver, 20. — A l'Auditorium, hier soir, le colonel Roosevelt a déclaré que, dans le cas où il serait élu président, il n'hésiterait pas à démissionner s'il constatait que sa politique n'est pas approuvée par le peuple. Il entreprendrait d'abord une campagne pour justifier son attitude, et s'il ne parvenait pas à rallier le sentiment général à ses propres vues, il renoncerait au pouvoir.

M. Roosevelt a fait cette déclaration en rapport à une question que lui a posée William J. Bryan, dans un discours prononcé à Pueblo, Colorado.

Détroit, 20. — Le gouverneur Woodrow Wilson, dans un discours prononcé hier soir en réponse aux affirmations faites la veille à Trinidad, Colo., par le colonel Roosevelt, a déclaré que les tristes n'ont jamais été plus florissantes que sous l'administration Roosevelt.

M. Wilson a aussi fait une allusion transparente aux "bosses" qui appartiennent à tous les partis.

Le malheur en ce pays, a-t-il dit, c'est de le "boss" d'un parti s'est entendu avec le "boss" de l'autre parti de façon à gagner, quoi qu'il arrive. Ce qui m'étonne dans la psychologie du "boss", ce n'est pas son manque de sens moral mais sa stupidité. Certains d'entre eux ne s'aperçoivent pas que le peuple ne peut plus les souffrir.

Le gouverneur et sa suite sont partis à 10 heures 30 pour le Michigan Central pour Columbus, Ohio.

La famille de Sa Sainteté

LA SOEUR AINEE DU PAPE, Mlle ROSA SARTO, EST GUERIE DE L'ATTACHE DE PARALYSIE QU'ELLE A EUE IL Y A DEUX MOIS.

Rome, 20. — Mlle Rosa Sarto, sœur aînée du Pape Pie X, est complètement guérie de la légère attaque de paralysie qu'elle eut il y a deux mois. Elle s'est rendue l'autre jour au Vatican. Sa sœur cadette, Maria, arrive d'un voyage de trois semaines à Venise, à Riva, village natal du Pape, et à Positano, situé à vingt milles de Riva, où son neveu, Don Giovanni Battista, est archiprêtre.

Le sort de la Perse

IL FERA LE SUJET D'UNE CONFERENCE INTERNATIONALE QUE PRESIDERA LE ROI GEORGES V EN PERSONNE.

(Service particulier) New-York, 20. — Une dépêche de Londres à la "Tribune" dit que le roi Georges verra demain au palais royal de Balmoral, en Ecosse, M. Sazonoff, ministre des affaires étrangères, en Russie et l'ambassadeur de ce pays, le comte Benckendorff, ainsi que Sir Edward Grey, le secrétaire du Foreign Office.

Les conférences qui auront lieu seront des plus importantes. Il s'agit de régler la situation à propos de la Perse. Le régent de ce dernier pays, Naur-Eli-Mulk, est en ce moment en route pour l'Angleterre et assistera au moins à une partie de la discussion.

Le Monument Cartier

Nous croyons juste de faire remarquer que parmi les concurrents au projet du monument Cartier, six d'entre eux sont anciens élèves des cours gratuits du Conseil des Arts et Manufactures. On ignore malheureusement trop dans certains milieux l'excellence des cours donnés au Monument National.

Ces anciens élèves sont MM. Léger, Brunet, Gratton, Philippe et Henri Hébert et Alfred Laliberté.

DANS LE Monde Ouvrier

LA SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil des Métiers et du Travail, ce Montréal, s'est réuni, hier soir, à la séance régulière, sous la présidence de M. J. Foster. De nombreux délégués des unions ouvrières, de toute la ville, étaient présents.

Les sujets les plus intéressants qui furent discutés furent les suivants : La retraite de l'union des débardeurs qui ne veut plus être affiliée au Conseil ; le rapport des délégués au Congrès de Québec, et le projet approuvé en principe par le Conseil de fonder dans la province de Québec, une Fédération provinciale du travail, qui serait indépendante du Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

Cette dernière proposition dépassa de beaucoup, en importance, et en intérêt, les autres questions qui furent débattues pendant cette séance.

Dans l'exposé des motifs, les auteurs de la proposition ont déclaré que le temps était arrivé, pour les unions ouvrières de la province de Québec de sortir de la tutelle du Congrès du Canada. Nous allons demander, ont-ils déclaré, aux ouvriers des autres provinces de nous aider, à faire des lois dans la province de Québec, comme si nous ne pouvions suffire nous-mêmes à cette tâche.

En conséquence, une résolution a été adoptée à l'unanimité, par laquelle le secrétaire est officiellement autorisé à consulter, par voie de référendum, toutes les unions ouvrières de la province, sur cet important sujet. Si les trois quarts d'entre elles lui donnent leur consentement, la Fédération provinciale du travail de Québec sera fondée.

Il est à observer qu'il ne s'agit dans cette proposition que des unions ouvrières, uniquement et qu'il n'est pas question qu'elles soient affiliées à la Fédération américaine du travail, ou non.

Le rapport des délégués est un remarquable document, en ce sens qu'il semble juger des personnes et des choses avec un ton d'autorité et de liberté, qui est une garantie de la sincérité et de l'indépendance des délégués.

À la fin de la séance, M. Gloosking, l'organisateur général de l'Union des Relieurs, fit un discours sur la situation générale économique, en Canada, particulièrement en ce qui concerne les ouvriers de l'industrie du livre.

Le conseil, avec des remerciements à l'orateur, a voté une résolution de support moral, aux relieurs actuellement en grève.

CHEZ LES DEBARDEURS

Un coup de tonnerre n'aurait pas plus surpris les délégués au Conseil des Métiers et du Travail, hier soir, que ne l'a fait la communication des débardeurs, annonçant qu'ils se retireraient du Conseil.

La communication ne donne pas les causes de cette décision, mais on les connaît :

Il y a environ deux mois, l'union des débardeurs fit parvenir au Conseil une plainte contre les compagnies de navigation, et elle pria le Conseil de prendre action sur cette plainte.

Les débardeurs demandent qu'une plus grande protection soit donnée aux travailleurs qui, à fond de cale, des navires, procèdent au déchargement du grain.

Cette demande, présentée aux compagnies de navigation a toujours été déclinée par elles. Les débardeurs priaient le conseil d'intervenir auprès du bureau d'hygiène provincial. Mais, par une circonstance probablement fortuite, leur plainte fut renvoyée au comité exécutif. Ce comité quinze jours après, riposta qu'il n'avait pu étudier la question, faute de documents et de preuve. Enfin, à trois séances différentes, les débardeurs attendirent en vain, un rapport au sujet de leur plainte.

Les d'attendre, et — il faut le dire, mécontents — ils ont décidé de se retirer définitivement du Conseil.

LES GREVES

Il y a trois grèves actuellement à Montréal. La grève des tisseurs de rubans de soie, celle des relieurs, et celle des poseurs de tuiles.

La grève des tisseurs de la compagnie, Belding Paul, va probablement être réglée, dans la soirée. M. Marois, du département du Travail, de Québec, est en négociation entre la compagnie et les grévistes.

Chez les relieurs, la grève est dans le "statu quo". Au comité de la grève, on déclare que 16 établissements sont aujourd'hui en règle, avec l'Union, et fonctionnent régulièrement.

Quant aux poseurs de tuiles, la cause de leur grève est assez originale. Individuellement, aucun d'eux n'a été lésé à ses patrons, une demande d'augmentation de salaire de 10 pour cent, avec la réduction de la journée de travail de 10 heures, à 9 heures.

Or, les patrons refusent sous le prétexte que beaucoup d'entr'eux ne veulent pas payer plus cher que son voisin.

Dans ces conditions, et pour éclaircir la situation, tous ces ouvriers ont déclaré la grève, et ils ont décidé de ne rentrer à leur ouvrage qu'à un taux uniforme de salaires.

Les négociations sont commencées, et vont bon train.

AUX REMBOURSEURS

L'Union Local, 78 des Rembourseurs convoque tous ses membres à une assemblée spéciale ce soir à 8 h 30 au No 3 Craig Est. Lecture d'une résolution importante sera faite. Tous les rembourseurs de meubles, de voitures et d'automobile, poseurs de draperies, de rideaux, poseurs de tapis, de tentures, fabricants de matelas non-uniformes, devraient être présents. Le Secrétaire.

MINEURS EN GREVE A VANCOUVER.

Victoria, C.A., 20. — Il y a en ce moment, sur l'île de Vancouver, 2500 mineurs en grève à la suite du renvoi de deux hauts membres de l'Union, à Cumberland.

Chinois et Japonais refusent de travailler, malgré qu'on leur offre une augmentation de salaire. Les mécaniciens et les chauffeurs ont aussi quitté l'ouvrage.

La grève s'étend aux charbonniers de Cumberland et aux puits canadiens de Ladysmith.

REUNIONS POUR CE SOIR, (3e vendredi du mois).

AU TEMPLE DU TRAVAIL. — Union des triquetiers ; Union des plâtriers ; Union des charpentiers de navires. A LA SALLE DIONNE. — Union des tailleurs de cuir de la B. & S.W.U.

A lire : "LES CHRONIQUES" de Léon Lorrain

Joli volume, couverture illustrée en deux couleurs. Se vend 25 sous. Expédié franco contre envoi de 25 cents au Devoir.

Invitation publique de Bourassa



Venez voir mon nouveau magasin Semi-ready au coin de la rue St-Christophe, sur la rue Ste-Catherine Est.

Je désire avoir votre opinion, votre critique et votre recommandation si je la mérite.

J'ai travaillé dur depuis plusieurs mois à la reconstruction de ce magasin, pour en faire un établissement approprié pour les vêtements Semi-ready de toute qualité et pour y recevoir et servir convenablement mes clients.

Maintenant il est prêt, avec un assortiment exceptionnellement remarquable de complets et pardessus en beau tissu et taillés à la dernière mode, de \$15 à \$30, et chaque modèle est un bijou du meilleur dessin.

Si vous voulez venir en simple spectateur jeter un coup d'oeil dans le magasin, vous n'êtes nullement tenu d'acheter.

Mes assistants m'aideront à vous recevoir et à vous renseigner et vous rendront n'importe quel service que vous demanderez.

EUGENE BOURASSA & CIE.,

441 Ste-Catherine, Coin St-Christophe

Autres Magasins Semi-ready

505-507 RUE STE-CATHERINE, Coin Peel,

256-258 RUE ST-JACQUES, Coin Carré Victoria.

LA NAVIGATION

NAVIRE AUTOMOBILE

New-York, 20. — La flotte du havre de New-York a vu arriver aujourd'hui un navire d'une allure étrange glissant rapidement et silencieusement, sans cheminées et sans voiles. C'était le "Christian X" de la Hamburg-American Line, jaugeant 7,300 tonnes, qui venait prendre une provision d'huile avant de mettre le cap sur Hambourg. Le capitaine a déclaré qu'il dépensait dix tonnes d'huile par jour.

L'ADIOMLED

Kingston, Ont., 20. — On a appris que la barge à vapeur "Adiomed", au sujet de laquelle on fait une enquête à la suite de la collision, l'éclatée, avec un cargo de charbon, mais l'équipage échappa sain et sauf.

Le capitaine n'a pas cessé depuis lors de piloter des navires entre Montréal et Kingston.

On prétend que le navire n'avait jamais été inspecté depuis qu'il naviguait dans les eaux canadiennes.

EN ROUTE POUR MONTREAL

Navires	de	date
Expletela...	Singapore	4 août
Milwaukee...	Calcutta	10 août
Montfort...	Londres	5 sept.
Glenarm Head...	Glasgow	7 sept.
Lake Erie...	Londres	7 sept.
Bray Head...	Glasgow	7 sept.
Melville...	Sierra Leone	15 sept.
Commerce...	Manchester	8 sept.
Willehad...	Rotterdam	9 sept.
Fremona...	Leith	10 sept.
Cornishman...	Bristol	10 sept.
Ausonia...	Southampton	10 sept.
Bengore Head...	Glasgow	11 sept.
Virginian...	Liverpool	13 sept.
Hesperian...	Glasgow	14 sept.
Athena...	Glasgow	14 sept.
Megantie...	Liverpool	14 sept.
Corinthian...	Londres	14 sept.
Devons...	Middlesboro	15 sept.
Manchester	Manchester	15 sept.
Bellona...	Patras	16 sept.
Royal Edward...	Bristol	16 sept.

Mount Temple, Anvers... 19 sept.
Monmouth... Liverpool... 19 sept.

DEPARTS POUR L'EUROPE

Les départs suivants des ports de l'Atlantique sont fournis par M.M. Hone et Rivet :

20 sept. — Tunisien, de Montréal à Liverpool.

20 sept. — Parisien, de Boston à Glasgow.

20 sept. — Empress of Britain, de Québec à Liverpool.

21 sept. — Canada, de Montréal à Liverpool.

21 sept. — Cassandra, de Montréal à Glasgow.

21 sept. — Pretoria, de Montréal à Glasgow.

21 sept. — Saint-Paul, de New-York à Southampton.

21 sept. — Haverford, de Philadelphie à Liverpool.

21 sept. — Prinz Fried Wilhelm, de New-York à Brême.

21 sept. — Caronia, de New-York à Liverpool.

21 sept. — Vaderland, de New-York à Anvers.

21 sept. — Koenig Albert, de New-York à Gènes.

21 sept. — Oceanic, de New-York à Southampton.

21 sept. — Minnetonka, de New-York à Londres.

21 sept. — Russia, de New-York à Liban.

21 sept. — Caledonia, de New-York à Glasgow.

21 sept. — Chicago, de New-York à Havre.

21 sept. — Hambourg, de New-York à Liverpool.

22 sept. — Lake Erie, de Montréal à Londres.

23 sept. — Montréal, de Montréal à Londres.

Cassandra, Glasgow, Robert Reford.

Ovid, Java, McLean, Kennedy.

Pretorian, Glasgow, H. et A. Allan.

Montréal, Londres et Anvers, C. P.

Montealm, Bristol, C. P. R.

Manchester, Manchester, Furness W.

thly.

PORT DE QUEBEC

Québec, N.E., 20. — Arrivés : — Lake Erie, Carey, Londres et le Havre; Ausonia, Nelson, Londres.

PORT DE SYDNEY

Sydney, N.E., 20. — Arrivés : — Roside, Trois-Rivières; Stord, Motherdale, Québec; Blackheath, Scott, Montréal; Partis : — Maskinongé, Griffiths, Montréal; Jupiter, Dagnall, Halifax; Glenmount, Peters, Port Arthur.

LES ARRIVAGES

Navires A de

Koenig Albert, New-York... Gènes

Pannonia... New-York... Fiume

Caroline... New-York... Le Havre

Florizel... New-York... Saint-Jean

Kohn... Baltimore... Brême

Mongolian... Philadelphie... Glasgow

Lake Champlain, Liverpool... Montréal

Omilion... Liverpool... Philadelphie

Cymric... Liverpool... Boston

Carpathia... Naples... New York

NAVIGATION INTERIEURE

Port Colborne, Ont., 20. — En bas :

Masaba, Ashtabula à Montréal, charbon, Port Colborne, Comeau à Montréal, charbon; Melrose, Dumfries, Port Colborne à Montréal, grains; Haddington, Ashtabula à Montréal, charbon; Noble, Chicago à Kingston, blé; Westmount, Port William à Kingston, blé.

En haut : — Vanallen, Montréal à Port William, cargaison générale; India, Kingston à Buffalo, allège; Bickerdike, Seguin, Montréal à Port William, cargaison générale.

Sault Sainte-Marie, Ont., 20 sept. — En haut : — E. L. Wallace, 1 p. m.; Rosemount, 10.55 a.m.; G. A. Tomlinson, 12.30 p.m.; Caronie et Kaminiest, 1.15 p.m.; H. P. McIntosh, 2.15 p.m.; Polesnia, 5.15 p.m.; Yosemite, 6.35 p.m.

En bas : — Jos. Morrow, 8.45 p.m.; J. L. Ellwood, 11.35 p.m.; Thos. Lynch,

12 p.m.; J. Q. Riddie, 1.35 a.m.; E. Townsend, 2.20 a.m.; C. Russell, Hubbard, 3 a.m.; Steel King et Capt. Thos. Wilson, 3.45 a.m.; Wm. E. Corri, 6.25 a.m.; Cornet, 5.20 a.m.; J. S. Ashley, 6.25 a.m.; Frank C. Ball, 7 a.m.; Loftus Cudry, 7.45 a.m.; S. J. Murphy, 9 a.m.; Rensselaer, et Harmonie, 9.45 a.m.; Henry Phlips, 10.15 a.m.; Hanna C. Minch, et Aendian, 11.45 a.m.; J. W

LA VIE SPORTIVE

Dans la ligue Internationale

LE CLUB ROCHESTER EST DÉFAIT PAR LE TORONTO, HIER APRÈS-MIDI. — LES AUTRES PARTIES ONT ÉTÉ REMISES. — MONTREAL CONTRE BUFFALO AU PARC ATWATER AUJOURD'HUI.

Toronto, 20 Sept. — Le club Toronto a prouvé sa supériorité sur le club Rochester hier après-midi, en la victoire par 11 à 9 dans une partie très disputée. Les Husters ont été servis de deux lancers, mais ils ne purent échapper à la défaite, car les nouveaux champions avaient pris un avantage considérable dans les quatre premières reprises.

A la conclusion de la quatrième manche, les Leafs avaient déjà dix points à leur crédit, tandis que les hommes de Ganzel étaient tenus à un seul point.

Rudolph lança durant toute la partie pour les Toronto, mais il fut frappé fréquemment et ses adversaires enfilèrent quatorze coups réussis. Trois coups saufs, deux passes au premier but et une erreur donnèrent six points aux Leafs dans la première épreuve. Le jeu au bâton de Johnson et McConnell fut le point saillant de la partie. Jordan a frappé, hier après-midi, son dix-neuvième coup de circuit.

Voici le résultat détaillé de cette partie :

ROCHESTER	AB. R. H. P. O. A. E.
Smith, r.f.	5 0 0 1 0 0
Dolan, 3b.	5 1 2 0 0 0
Conroy, l.f.	4 1 2 0 0 0
Spencer, l.b.	5 0 1 0 0 0
Osborne, c.f.	4 0 0 3 0 0
Johnson, 2b.	4 2 3 2 3 1
Martin, s.s.	4 2 3 1 2 0
Jacobs, c.	4 2 3 1 0 0
Hughes, p.	1 0 0 1 1 1
Upham, p.	1 0 0 0 0 0
xx Ward, p.	0 0 0 0 0 0
Totaux	37 9 14 24 9 2

TORONTO	AB. R. H. P. O. A. E.
Meyer, r.f.	3 2 2 0 0 0
O'Hara, l.f.	3 2 2 0 0 0
Shaw, c.f.	4 2 1 1 0 0
Jordan, l.b.	3 2 2 0 0 0
Bradley, 3b.	4 1 1 0 0 0
McConnell, 2b.	4 1 1 0 0 0
Holly, s.s.	3 2 0 0 0 0
Graham, c.	4 0 0 2 0 0
Rudolph, p.	4 0 1 2 2 0
Totaux	35 11 13 27 16 0

Résultat par reprises :
Rochester... 1000000000—11
Toronto... 0100000000—11

SOMMAIRE
Coup de circuit, Jordan ; U. de 3 buts, Meyer, Johnson, Spencer, C. de 2 buts, Dolan, Meyer ; C. sacrifiés, Holly ; buts volés, Conroy, Meyer, deux doubles, Hughes à Spencer, McConnell à Holly à Jordan ; rebuts au bâton, par Hughes, 3, par Rudolph, 2, buts sur balles, de Hughes, 3, de Rudolph, 2, inscrits sur les buts, Rochester 4, Toronto, 4. Arbitres, Kelly et Mullin. Temps : 1.45.

Les autres parties ont été remises à cause de la pluie.

POSITION DES CLUBS	G.	P.	P.C.
Toronto...	30	60	600
Rochester...	81	66	590
Newark...	77	71	520
Baltimore...	74	74	500
Buffalo...	68	76	472
Montreal...	69	70	462
Jersey City...	68	81	460
Providence...	62	86	416

La joute Toronto-Rochester fut la seule partie jouée dans les séries de la Ligue Internationale hier après-midi. Au Parc Atwater, la rencontre Buffalo-Montreal a été remise à cause du mauvais état du terrain, consécutivement deux parties seront jouées samedi et dimanche.

Lorsqu'il fut annoncé hier que la joute n'aurait pas lieu, les quelques spectateurs présents au Parc Atwater demandèrent la remise de leur argent.

La partie d'aujourd'hui sera au bénéfice de l'Université McGill et deux parties seront jouées demain après-midi : la première commencera à 2 heures. Il en sera ainsi dimanche prochain, au terrain du National.

SON ÉQUIPE AU COMPLET
Le gérant Stallings est en tournée chez les clubs des ligues majeures, dans le but de former son équipe pour l'an prochain. Tom Martin, l'agent d'affaires des Bisons, a annoncé hier que son club était pratiquement au complet pour 1913.

ON VEUT AVOIR KRITCHELL
Le président du club Montréal a fait des offres au club Saint-Louis, de la ligue Américaine, pour les services du receveur Paul Kritchell, autrefois des Royals, qui est actuellement en vente.

IL N'A PAS DONNÉ SATISFACTION
Frank Roth n'est plus avec le club Buffalo. Roth ne joua que deux parties depuis qu'il a été vendu aux Bisons par le club Montréal et le gérant Stallings lui a donné son congé.

LE BESOIN DES ROYAUX
Le gérant Kitty Brandfield aura à se procurer pour 1913 deux lanceurs droitiers, deux joueurs de champ et un premier but.

Montréal a la première option sur Fournier si celui-ci ne donne pas satisfaction aux White Sox, mais le gérant Brandfield ne veut pas courir de risques et il se mettra à l'œuvre aussitôt la saison terminée.

LES ROCHESTER PROTESTERONT
Le gérant Ganzel du club Rochester, a l'intention de protester les deux parties gagnées par les Royals la semaine dernière. Il donne pour raison que le club Montréal a parmi à Edmond de jouer alors que celui-ci n'était pas sous contrat.

Les parties dans les grandes ligues

Voici les résultats des parties jouées hier après-midi dans les séries des ligues Nationale et Américaine :

LIGUE NATIONALE
Hier partie —

Chicago...	04011000—6 9 0
Brooklyn...	60201000—9 12 2
Madden, Richie et Archer ; Curtis, Kintner et Miller.	
2ième partie —	
St. Louis...	401304—12 12 0
Brooklyn...	300100—4 8 3

OÙ ILS JOUENT AUJOURD'HUI

LIGUE INTERNATIONALE
Buffalo à Montréal.
Rochester à Toronto.
Providence à Baltimore.

LIGUE AMÉRICAINE
New-York à Cleveland.
Philadelphie à Saint-Louis.
Washington à Chicago.
Boston à Détroit.

LIGUE NATIONALE
Cincinnati à New-York.
Chicago à Brooklyn.
Saint-Louis à Philadelphie.
Pittsburgh à Boston.

POSITION DES CLUBS.

	G.	P.	P.C.
New-York...	95	43	950
Chicago...	86	52	623
Pittsburgh...	85	55	607
Cincinnati...	71	69	507
Philadelphie...	64	73	467
Brooklyn...	53	82	414
St. Louis...	52	87	374
Boston...	45	95	321

LIGUE AMÉRICAINE

Washington...	00020110—4 9 1
Saint-Louis...	20060000—2 6 2
Hughes et Williams ; Hamilton et Alexander.	
New-York...	01060310—5 3 4
Détroit...	10300020—6 5 4

2ième partie —

Cleveland...	20403 9 10 1
Boston...	00111 9 6 6
Steen, Kahler et Carisch ; Hall, Vandike et Cady.	
2ième partie —	
Cleveland...	200220 6 10 0
Boston...	000000 0 5 2

Basketball O'Neill, Bedient et Nunnaker.

Chicago...	01000000—1 2 1
Philadelphie...	00000000—0 3 1
Walds et Sullivan ; Houck, Coombs et Egan, Lapp.	

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Boston...	97	33	693
Washington...	85	57	599
Philadelphie...	83	58	580
Chicago...	69	70	487
Détroit...	64	75	473
Cleveland...	64	76	465
Saint-Louis...	49	90	352
New-York...	49	91	350

Ligue de la Cité

LES MASCOTTES SONT AU PROGRAMME DIMANCHE PROCHAIN. — LES ÉQUIPES SONT AU VILLAGE DE RICHMOND VS ALL-MONTREAL.

Des trois clubs qui peuvent encore espérer s'assurer le championnat, nous en verrons un, les Mascottes, au programme de dimanche prochain au Shamrock ; lui aura comme adversaire les Villers, qui dimanche dernier, a fourni une lutte épatante de douze reprises contre l'Équipe, ne succombant que par un point, après avoir mérité la victoire à plusieurs reprises. Si l'inévitablement arrivait, c'est-à-dire que Bellesse pourrait accomplir l'exploit merveilleux de vaincre les Mascottes, les clubs Athlétique et Voltigeur, qui sont les rivaux des Mascottes pour le championnat, seraient dans la jubilation. Nous verrons dimanche si cette possibilité sera réalisée.

Que quel soit le résultat, il est toujours beau d'admirer le jeu brillant des Mascottes ; l'intérieur composé de Burden, Buell, Hétu et Miller semble être une forteresse imprenable ; les coups sensationnels exécutés par Archambault et Briggs sont toujours applaudis à outrance. L'équipe des Mascottes est, sans contredit, la plus populaire de la ligue de la Cité, cette saison, avant toujours fait preuve d'une ambition et une énergie qui seront probablement récompensées par la capture du championnat.

La rencontre de trois heures et demie entre Richmond et All-Montreal devrait être pleine d'intérêt. Les deux équipes ont deux lanceurs d'une maîtrise établie, courant les buts avec audace et se valent au champ et au bâton. La comparaison entre les receveurs en faveur de Morin, de Richmond, contre Colahan, de All-Montreal.

Etant donnée une température favorable, il devrait y avoir foule dimanche, au Shamrock.

Pour le prochain tournoi olympique

L'ALLEMAGNE SERA REPRÉSENTÉE AUX OLYMPIADES DE BERLIN. — UNE SOMME DE \$25,000 SERA MISE ANNUELLEMENT À LA DISPOSITION DE L'ATHLÉTISME ALLEMAND.

Déjà, de l'autre côté du Rhin, on songe à la représentation de l'Allemagne aux prochains Jeux Olympiques qui auront lieu à Berlin.

Le gouvernement impérial semble vouloir ne rien négliger en vue d'assurer à la nation les meilleures chances de succès ; dans ce but, une somme de \$25,000, dit-on, serait mise annuellement à la disposition de l'athlétisme allemand.

Les pourparlers entamés à cet effet entraîneront dans une phase définitive celle que le général von Podbielski, du Comité olympique allemand, pourra entretenir l'Empereur de la question.

Les athlètes allemands sont déjà au travail ; M. Karl Diem, leur président, doit venir aux États-Unis, afin d'étudier les fameuses méthodes d'entraînement des Américains.

Partout on se prépare, explique M. Karl Diem, et l'émulation est intense chez nos athlètes.

Les Jeux olympiques de Berlin auront lieu en France une importance beaucoup plus considérable que ceux de Stockholm.

Les représentants de la France se sont sur le sol allemand, et il est inadmissible qu'ils y fassent médiocre figure.

D'année en année, les sports athlétiques prennent une importance plus grande, une défaite aujourd'hui peut être oubliée, dans trois ou quatre ans, elle ne le sera pas.

TOUJOURS AU LARGE

Chicago, 19. — En dépit de l'offre d'une récompense de \$27,000, prix de leur victoire, les deux voleurs de banque qui se sauvent avec un butin de \$150,000, n'ont guère été retrouvés aujourd'hui.

C'est la faute, dit-on, du lieutenant de police Burns qui voulait les arrêter sans succès.

Le Vancouver conserve la coupe Mann

IL TRIOMPHE DU C.N.R. PAR 17 A 2 DANS LA DEUXIÈME PARTIE. — LE RÉSULTAT FINAL EST DE 47 A 7.

Vancouver, 20 sept. — Le club Vancouver amateur a triomphé du club Canadian Northern Railway de Winnipeg par 17 à 2 dans la deuxième partie des séries pour la coupe Mann. Le club Vancouver par cette seconde victoire est assuré la coupe. Le résultat final est de 47 à 7.

Voici le résultat par périodes de la joute d'hier.

Première Période	Vancouver... 4	Winnipeg... 0
Deuxième Période	Vancouver... 6	Winnipeg... 0
Troisième Période	Vancouver... 5	Winnipeg... 0
Quatrième Période	Vancouver... 2	Winnipeg... 2

Le club Laval a Joliette

Dimanche prochain, 22 septembre, l'équipe de baseball de l'Université Laval ira jouer contre la forte équipe de Joliette. Encouragés par leurs récents succès et considérablement renforcés par les nouvelles recrues qui leur sont arrivées depuis la réouverture des cours, les étudiants espèrent bien prendre une éclatante revanche de la défaite que leur équipe subit dès le commencement de la saison aux mains des Joliettes, alors qu'elle était fortement handicapée par le manque de forme et par l'absence accidentelle de sa batterie et de deux de ses joueurs de champ intérieur.

Les étudiants en grand nombre accompagneront leur équipe pour lui accorder le support moral qui l'aidera à remporter la victoire.

Le 6 octobre, les étudiants iront jouer avec l'équipe du collège Saint-Laurent.

Si l'équipe d'été de l'Université Harward arrive d'un autre pays, elle voudrait arranger une partie avant la fin de la saison, ils n'ont qu'à s'adresser à Yvon Laurier, 508 Saint-Hubert.

Les clubs Harvard et Yale à l'oeuvre

Cambridge, Mass., 19.—Plus de soixante-dix élèves de l'Université Harward étaient sur le terrain des Jeux athlétiques hier l'après-midi pour la seconde pratique du football.

Si l'on peut en juger par le nombre, le gérant du premier club de football du Harward pourra facilement se choisir 11 bons joueurs pour se mesurer honorablement avec les membres du Yale.

Houghton, le premier coacher, dit qu'il espère maintenant trouver des bons successeurs aux joueurs du premier de l'an dernier qui durent quitter l'Université par suite de leur graduation.

New-Haven, 19.—Les onze membres du club de football de l'Université Yale se préparent pour se distinguer sur le terrain de leur jeu favori.

Les coachers et le gérant emploient leur temps à trouver les meilleurs moyens de stimuler leurs joueurs et de leur enseigner à devenir des professionnels au jeu de football.

Inutile de dire que le club de football Yale se distinguera cette année lorsqu'il sera aux prises avec les membres de l'Université Harward.

Le chirurgien Sanders coacher et médecin de l'équipe dit qu'il est très satisfait des résultats déjà obtenus.

Les séries commenceront le 7 octobre

(Série particulière)
New-York, 20. — Les séries pour le championnat du monde au baseball commenceront le lundi, 7 octobre. Il est probable que les parties seront jouées entre les clubs Boston et New-York, car ces derniers espèrent s'assurer du championnat de la ligue nationale d'ici à quelques jours.

La saison régulière se terminera le 5 octobre et l'on croit qu'une journée de repos suffira.

L'intention de la commission est que deux parties consécutives soient jouées dans chaque ville et les deux adversaires tireront au sort pour décider l'endroit où auront lieu les premières joutes.

Le club Star à Saint-Laurent

La partie de baseball au Collège Saint-Laurent dimanche après-midi eut lieu et les collégiens se distinguèrent par de très belles attractions de la saison et la joute sera chaudement contestée.

L'équipe du gérant Cyr du Collège Saint-Laurent sera très forte et promet une grande surprise aux Stars.

L'équipe des Champions Indépendants sera choisie parmi les joueurs suivants : Beaudoin, Smyth, S. Clegghorn, Innes, O. Clegghorn, Pandur, A. Ross, Watson, Abraham, S. Ross, Schlick, Hart.

La partie commencera à 2 hrs. 45, et les Stars partiront dimanche à 1 heure, à l'angle des rues Mont-Royal et du Parc.

Querrie devient rédacteur sportif

Toronto, 20 sept. — Charlie Querrie, gérant du club de crosse Tecumseh, vient d'entrer au service du "Toronto News". Charlie sera attaché à la rédaction sportive. Nous ne doutons pas qu'il saura se créer une réputation enviable dans sa nouvelle carrière.

Les Jeux Olympiques

LE RAPPORT OFFICIEL DE LA REUNION DE STOCKHOLM DONNE LES RAISONS DES SUCCES REMPORTES PAR LES AMERICAINS.

New-York, 19. — Une dépêche de Londres dit que le comité anglais pour les Jeux olympiques a publié son rapport sur la réunion de Stockholm. Il porte les signatures de lord Desborough et du Rév. Robert S. de Courcy Laffan. Ce rapport recommande l'entraînement national pour l'entraînement des athlètes.

Il attribue le succès des Américains non pas au fait qu'ils ont spécialisés certaines branches mais à la création, un peu partout dans les États-Unis, d'institutions similaires au Club Athlétique de New-York.

Dépêches Sportives

Chicago, Ill., 19. — Frank Schulte, joueur au champ du club local de la ligue Nationale, a été réintégré hier. Le gérant Chance l'avait suspendu pour le reste de la saison. Il y a quinze jours, Schulte se joindra à ses coéquipiers à leur retour de l'Est.

Milwaukee, Wis., 19. — Malgré la température incertaine, une grande foule a assisté, hier, à la première pratique des automobilistes qui se disputeront, vendredi, la coupe Vanderbilt. Quoique la piste fût détrempée, les machines ont filé à grande vitesse.

Ralph de Palma a fait un tour, soit huit milles, en sept minutes et quinze secondes.

Los Angeles, Cal., 19. — Le promoteur McCarey est actuellement en négociations avec Jim Flynn et l'ancien champion du monde, Nôe Broussau, et espère les décider d'ici 24 heures à se rencontrer ici, le jour d'Actions de Grâce, dans un assaut de 30 reprises.

Cincinnati, Ohio, 19. — Une assemblée de la Commission Nationale du baseball, ici, hier, s'est réunie, entre autres choses, que le Washington American a été le premier droit sur le jour au champ Connolly, du Montréal, une fois la saison terminée.

Cincinnati, Ohio, 19. — Le président August Herrmann, de la Commission Nationale du baseball, a annoncé hier soir, une autre assemblée de la commission, pour le 25 du courant, afin de préparer la clôture de la saison nationale et des règlements qui gouvernent les joueurs. M. Herrmann ne sera pas encore à l'assemblée aura lieu en cette ville ou à New-York.

Johnson s'objecte

Chicago, Ill., 19 H Jack Johnson, le champion poids-lourd, a obtenu, au Supérieur, une injonction empêchant la direction d'un théâtre nègre de vous amener de reproduire les funérailles de M. Johnson, qui s'est suicidé, la semaine dernière.

"Celle exhibition, a déclaré le champion, est une injustice faite à moi et pour causer l'impression que je profite des recettes."

Le chef de police McWenney a donné des ordres pour empêcher que les dites vues soient montrées.

Faits - Montréal

LE TUNNEL DU CANADIAN NORTHERN
Les ingénieurs du tunnel du Canadian Northern croient qu'il sera ouvert au mois d'août de l'an prochain. On fait à peu près trente-cinq pieds par jour.

LE CHAMP DE MARS
L'Association du Bien-Être de l'Enfance a demandé aux commissaires la permission de se servir du Champ de Mars pour l'Exposition qui doit avoir lieu à Montréal du 8 au 22 octobre prochain.

Les commissaires ont répondu qu'à leur grand regret ils ne pouvaient accorder cette permission, le Champ de Mars étant occupé par les entrepreneurs jusqu'à ce que les travaux y soient terminés. Si ces travaux sont finis pour le 8 octobre, l'Association pourra se servir du terrain ; mais cela est peu probable.

AU CONGRES MEDICAL FRANÇAIS
Le docteur François de Martigny et l'hon. Dr Lanoie assisteront au congrès des médecins français qui aura lieu en octobre prochain, à Paris. L'hon. Dr Lanoie représentera la province de Québec et la ville de Montréal. Il est chargé d'inviter les médecins français, belges et suisses à venir à Montréal, l'an prochain, pour le congrès.

Le docteur J. P. D'Amour représentera la Société Médicale et l'Université Laval ; le docteur Cormier représentera aussi l'Université Laval et les médecins de langue française de l'Amérique du Nord.

LA CAUSE DE BOUDRIAS EST AJOURNÉE.
Le tribunal a remis au 26 courant la cause d'Adolphe Boudrias accusé du meurtre de sa femme. Le cadavre de cette dernière fut trouvé flottant en face de Varennes le 15 juillet dernier. La poursuite a demandé et ajournement afin de produire d'autres témoins.

LA GARE D'ABORD.
Sir Donald Mann, vice-président du Canadien-Nord, a déclaré, hier soir, que sa compagnie s'occuperait d'abord de la construction de sa gare avant celle de l'hôtel qu'elle projette de faire bâtir près du Turkish Bath Hotel.

Sir Donald n'a pas voulu dire que le tunnel serait terminé l'automne prochain.

FRAPPES PAR UN MOTOCYCLE
Mme Esther Gourley, de Westmount, et son neveu âgé de 5 ans, ont été frappés, hier après-midi, par un motocycle. Ils traversaient la rue Sainte-Catherine entre les rues Metcalf et Mansfield.

Crevier, le motocycliste, a déclaré qu'il lui avait été absolument impossible de se garer de ces passants. A l'hôpital Royal Victoria où ont été transportés les deux victimes on considère leurs blessures peu graves.

IL TOMBE A BAS DE SA VOITURE
William Perks, charretier, 42 ans, est tombé à bas de son camion, rue Atwater, hier après-midi. Il a été transporté à l'hôpital Western. Il souffre d'une contusion du cerveau. Quoiqu'il n'ait pas repris connaissance les médecins croient qu'il survivra à cette blessure.

IL VEUT ÊTRE PAYÉ
Léon Galipeau, jardinier à Ahuntsic, ne peut souffrir que la ville use gratuitement de son terrain. Il réclame \$150 à la ville de Montréal parce qu'elle a déposé sur sa propriété trois conduites pour égouts. Il ne pouvait cultiver l'espace de terrain occupé par ces conduites.

Un phénomène météorologique

Washington, New-Jersey, 19. — Un phénomène assez étrange a accompagné le dernier gros orage. Des millions de colimaçons, à la carapace dure ou molle, sont tombés avec une pluie dans les rues de cette ville. Le volume de ces colimaçons varie entre le plomb à perche et le double BB. Une telle couche de colimaçons recouvrait la rue Belvidere qu'on n'y pouvait marcher.

Personne ne s'aperçut de la chute des colimaçons. Ce n'est qu'après la fin de l'orage qu'on constata leur présence.



SWEET CAPORAL

CIGARETTES

"LA FORME LA PLUS PURE SOUS LAQUELLE LE TABAC PEUT ÊTRE FUMÉ."

Lancet.

Institut de Physiothérapie

HOMMES D'AFFAIRES. — Du cerveau ! C'est du cerveau qu'il vous faut. Le cerveau, c'est l'organe autour duquel vous devez monter la garde ; que vous devez entourer de tous vos soins. Car c'est avec le cerveau qu'on arrive ; comme c'est avec l'estomac qu'on digère, avec le cœur et le poumon qu'on gagne... la course. Mais tout se tient dans l'homme. Vous avez la fièvre des membres et de l'estomac. Toutes les fonctions sont solidaires.

Voulez-vous réussir, cultiver votre santé, faire-vous "un esprit sain dans un corps sain" ?

Tel. Est 1060 ou 5969 550 ST-DENIS

AGENTS PHYSIQUES EMPLOYÉS. — NEURASTHÉNIE. — OBESITÉ. — MALADIES NERVEUSES. — MALADIES DE LA PEAU. — TUBERCULOSE. — CANCER. — TACHES DE VIN. — POILS FOLLETS.

FAITES FAIRE VOS IMPRESSIONS

Vous obtiendrez toujours satisfaction en donnant vos commandes à notre bureau. :: :: ::

AU DEVOIR

Nous sommes outillés pour toutes les genres de travaux. :: :: ::

71a RUE ST-JACQUES

TELEPHONE MAIN 7461

L'économie chez les enfants

Etat général de la caisse d'économie scolaire de l'Enfant-Jésus.

Nous lecteurs trouveront ci-dessous l'état général à date du 31 août 1912 pour les écoles de la paroisse du Saint-Enfant-Jésus.

Nous publions avec plaisir les statistiques pour le mois de septembre de toutes les écoles où des caisses sont établies. Il suffit de les adresser, sous enveloppe, au journal le "Devoir".

RECETTES	DEBOURSES
Dépôts des enfants... \$23,308.29	Retraits, pour dépôt en banque des enfants \$18,841.00
Autres recettes... 445.99	Retraits, pour caisses de mort de départs, ou besoins impérieux... 2,084.78
Totaux... \$23,754.28	Totaux... \$20,925.78

Balance en main... \$2,828.50

Nombre initial des déposants, (22 juillet 1907) 122</

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est, R. de MESLE, Gérant.

Aujourd'hui Maximum . . . 55
Même date l'an dernier . . . 70
Aujourd'hui Minimum . . . 47
Même date l'an dernier . . . 55

BAROMETRE:—
8 heures du matin . . . 30.00
11 heures du matin . . . 30.00
Midi . . . 30.01

DEMAIN

Beau et plus froid

(Service particulier)
Toronto, 20. — Une vague froide a passé sur l'Alberta et le Manitoba. Depuis hier il a plu partout en plus ou moins grande abondance si ce n'est dans l'Alberta et dans l'est de Québec. Ottawa et Haut Saint-Laurent. — Assez beau aujourd'hui. Averses locales demain. Golfe et Provinces Maritimes. — Vents frais du nord-est. Nuages.

Mgr l'Archevêque

SA GRANDEUR PARTIRA PROCHAINEMENT POUR L'OUEST.

Mgr l'Archevêque partira prochainement pour un voyage de quelques semaines dans l'Ouest canadien.

Vicaire à la Cathédrale

On annonce semi-officiellement que M. l'abbé Edmond Jos. Lacroix, retour de Rome où il a pris le grade de docteur en philosophie, sera nommé vicaire à la cathédrale.

Feu M. Ed. Duchesneau

Les membres de la Congrégation des Hommes de Ville-Marie sont priés de se réunir, ce soir, à 8 h, au No 21, rue Laval, pour réviser l'office des morts auprès du corps de leur confrère, feu M. Edmond Duchesneau.

Notre-Dame des Anges

UNE BELLE FÊTE EN PERSPECTIVE POUR DIMANCHE.

Dimanche prochain, le 22, la chapelle de Notre-Dame des Anges sera témoin d'une fête bien touchante.

L'un des vétérans de la Congrégation, M. Adélard Boucher y célébrera ses noces d'or de congrégation.

M. l'abbé H. Gauthier, P.S.S., fera l'allocation de circonstance, et le chœur de chant exécutera un joli programme musical.

Prière aux membres d'être au grand complet et de mettre leurs insignes.

Incendie à New-Port

(Service particulier)

New-Port, Mass., 20. — Un incendie a éclaté ce matin dans le district des marchands en gros et a complètement détruit les établissements de la "Hoster Company Kase Bros." épiciers en gros.

Les pertes, couvertes par les assurances, sont évaluées à \$50,000.

Nos délégués à Buffalo

Ce matin, M. le maire a reçu de M. Jos. Ainey, délégué du Bureau des Commissaires à la Convention des Municipalités Américaines, à Buffalo, le télégramme suivant: "Très bien rendus. Nous prenons plaisir à admirer les rues propres, sans papiers, bien pavées. Rails en bon ordre. Des saluts à tous."

Une diligence attaquée par un éléphant

(Service particulier)

Calcutta, 20. — Un éléphant sauvage a attaqué une diligence, dans la province du nord de Ceylan, dit une dépêche de Colombo.

La bête sortant brusquement de la brousse, tira d'un coup de trompe le conducteur de la diligence, puis elle s'acharna sur la voiture, tentant de la briser contre un poteau de télégraphe.

Les voyageurs épouvantés, s'étaient réfugiés sur un arbre proche et y restèrent toute la nuit.

La grève des tramways à Superior

(Service particulier)

Duluth, Minn., 20. — Pendant les derniers jours de la semaine, la nuit dernière, les employés en grève dans Duluth, montaient la garde auprès des dépôts de la compagnie, mais aucune violence n'a été commise de ce côté de la baie.

Les employés sont d'avis que la solution de la grève n'est qu'une question de temps et ils assurent que tous les jours ils gagnent du terrain.

Pas un des anciens n'est retourné au travail pendant les dernières vingt-quatre heures, disent-ils.

Le feu cause pour \$250,000 de pertes

(Service particulier)

Milwaukee, 20. — La manufacture de la compagnie Berger-Crittenden a été détruite par le feu ce matin. On estime les pertes à \$250,000.

Homicide excusable

Le jury du coroner a rendu un verdict d'homicide excusable dans le cas d'Ernest Philpot, tué par un tramway, hier soir, rue Notre-Dame, à la Longue-Pointe.

Le garde-moteur, Adélard Gauthier, a pu prouver qu'il lui avait été impossible de voir la victime.

Farduto montera sur l'échafaud

En moins d'une semaine c'est le second Italien condamné à la peine capitale, à Montréal. — Quatre condamnés à mort, dont pas un seul citoyen du Canada, sont actuellement dans la prison de Montréal.

LE MEURTRE DE HOTTE

Le procès de Farduto est terminé: l'accusé montera sur l'échafaud!

Depuis lundi, M. Alban Germain essayait d'établir une thèse favorable à son client, quand le meurtre Batista vint tout détruire par le récit de la confession de Farduto.

M. Germain commença son plaidoyer avant l'heure du dîner, l'interrompit pour le temps du lunch et recommença dans l'après-midi. Il parla près de deux heures. Il s'est élevé contre la négligence de la Couronne qui d'après lui, aurait dû faire l'impossible pour trouver Angelo Pardo.

Après avoir fait ressortir le danger de condamner un homme sur des preuves de circonstances, il rappelle aux jurés nombre de cas d'erreurs judiciaires.

Advenant le doute sur la culpabilité de l'accusé, le défenseur de Farduto demande aux jurés de bien peser les témoignages avant de rendre le verdict.

Maître Germain termine son brillant plaidoyer en faisant appel à la conscience des jurés dans l'interprétation de la preuve faite devant eux.

M. D. A. Lafortune, substitut du Procureur-Général, en commençant son réquisitoire, posa trois questions auxquelles il répondit en démolissant l'échafaudage d'arguments dressé par M. Germain.

Trois questions se posent devant vous, Messieurs les jurés, déclare l'avocat de la Couronne.

Un meurtre a-t-il été commis?

Par qui le meurtre a-t-il été commis?

Quel est le mobile du meurtre?

Il prit les témoignages un à un, les disséqua, en tira tout ce qui favorisait la poursuite et déclara que Pardo n'était qu'un être imaginaire et que seul l'accusé avait commis le meurtre.

La charge du juge fut terrible. Admettant la confession de Farduto à Batista, il déclara que le seul fait pour Farduto d'avoir participé au crime en fournissant l'arme, le rendait coupable de meurtre.

Après avoir donné plusieurs autres conseils aux jurés, le tribunal leur demanda de rendre un verdict selon la preuve faite devant eux.

A six heures et quart, les jurés annoncèrent qu'ils sont prêts à rendre leur verdict.

Après l'appel des jurés, le greffier pose la question: Messieurs les jurés, trouvez-vous l'accusé à la barre coupable ou non coupable, tel que porté sur l'acte d'accusation.

"Coupable" telle est la réponse.

"Messieurs les jurés, le verdict que vous venez de rendre est un verdict unanime et non de quelques-uns seulement?"

"Il est unanime".

Sa Seigneurie le juge, président le tribunal, se coiffe de son triomphe et d'une voix émue condamne Farduto à être pendu haut et court le 13 décembre prochain.

Quand M. Viglino traduisit la sentence à Farduto, celui-ci sourit en disant: "C'est bien".

QUATRE CONDAMNÉS A MORT

Il y a actuellement, à la prison de Montréal, avec Farduto, quatre condamnés à mort. Ce sont Cummings, Yacovloff et Bifano. La liste s'allongera-t-elle encore? Batista subira-t-il le sort de Farduto?

AUX ASSISES

LE PROCES DE McKEOWN-MURPHY

John McKeown et James Murphy, accusés d'avoir cambriolé le magasin de M. Charles Grosser, de Victoriaville, subissent actuellement leur procès aux assises.

La formation du jury fut assez difficile.

M. et Mm Grosser ont rendu leurs témoignages. Ils reconnaissent les effets produits en cour comme ceux qu'on a enlevés dans leur boutique.

La cause sera continuée cette après-midi.

Police et Recorder

Il se dit innocent.

Frank Meikan qu'on accuse d'avoir tenté de tuer sa femme, hier, sur la rue Saint-Jacques, en la blesant à coups de revolver, s'est déclaré innocent du crime qu'on lui impute. Enquête le 25.

A l'ombre pour six mois.

Arthur Bédard avait obtenu d'un nommé Gauvin, des bijoux pour un valeur de \$500. Bédard devait vendre ces bijoux pour le compte de Gauvin. Il les vendit pour la somme de \$166 et ne remit jamais un sou à Gauvin.

M. Lafontaine l'a condamné à six mois de prison.

Une Arrestation Sensationnelle

Un ancien employé de la Banque d'Hochelaga est accusé d'avoir soustrait à cette institution une somme d'environ \$35,000

Le grand-contable Cinq-Mars, assisté de M. McNamara, de l'agence Pinkerton, a fait une très importante arrestation ce matin.

Henri Lagacé, domicilié Avenue Delorimier, employé jusqu'au mois d'août dernier, au bureau-chef de la banque d'Hochelaga, est accusé d'avoir volé \$35,000, la propriété de cette institution.

M. McAvoy, défenseur de l'accusé, prétend que son client n'a pas pris un seul sou appartenant à la banque, et que M. Dillon, de son côté, déclare que l'examen des livres démontre des défalcatations au montant de \$50,000.

La cause promet d'être intéressante.

Les pomologues de la province

A la séance du congrès pomologique hier après-midi, un religieux de la Trappe donne une intéressante démonstration sur la façon d'emballer les fruits. — Une méthode théorique et pratique.

NOS VERGERS CANADIENS

Sainte-Famille, Ile d'Orléans, 20. — Hier avait lieu la seconde réunion de la Société pomologique de la province de Québec. C'était la clôture du congrès d'automne. On lut plusieurs travaux très intéressants sur la culture des fruits. La salle du Couvent était remplie de cultivateurs et des membres de leur famille.

M. Robert Brodie, de Montréal, insista sur l'excellence des sociétés coopératives. "La plupart d'entre elles", dit-il, "sont jeunes; n'empêche qu'elles rendent déjà de grands services. Elles subissent cependant des échecs par le manque d'industries-privées. On dit, dans certains milieux, que la coopération augmentera le coût de la vie; mais je ne crois pas cela. Elle procurera seulement une meilleure nourriture pour le même déboursé". L'orateur a conseillé aux agriculteurs de se cotiser pour acheter des machines qui ne servent que de temps à autre.

Le R. P. Léopold, de la Trappe d'Okla, vice-président de la Société, qui présidait la réunion en l'absence de M. C. P. Newman, a lu un travail sur les insecticides. Il expliqua les causes physiologiques qui affectent la vie des plantes, et fit un heureux rapprochement entre la vie de celles-ci et celle des hommes. Il dit qu'il n'est pas de remède pour les empêcher de mourir. On doit combattre la maladie chez les plantes comme on le combat chez les humains. Avant de clore sa conférence, l'orateur donna la recette d'emballer les fruits afin de les conserver.

M. F. X. Gosselin, parla ensuite de la culture de la fraise. Son travail provoqua une intéressante discussion à laquelle prirent part MM. R. Brodie, Peter Reid, Salyne Roy, le R. P. Léopold, M. Hitchcock et J. C. Chapais.

Au sujet des fruits exposés par certains membres de la Société, le comité composé de MM. R. Brodie, R. W. Shepherd et Henri Cloutier a fait le rapport suivant:

"Les fruits de M. F. X. Gosselin, arrangés avec beaucoup de goût, comprenaient une belle collection de pommes et de prunes. On remarquait des pommes: St-Laurent, Duchesne, Pâches, Titus, Ben Daniel, Alexandre, etc., etc."

"Le R. P. Léopold, vice-président, avait un superbe exhibit de fruits emballés. Toutes les pommes étaient enveloppées dans un papier portant la marque: Okla. Les pommes étaient très variées."

"M. J. C. Chapais avait apporté une belle collection de prunes cueillies dans son propre verger et dans celui de M. Gehel, du département de l'Agriculture, à Québec. Il y avait en tout vingt-deux variétés de prunes. Bref, conclut le comité, l'exposition fut un grand succès et elle tend à devenir de plus en plus pratique."

Les compagnies de chemins de fer

AUX ETATS-UNIS ON L'ACCUSE DE HAUSER LE PRIX DUCHAR-BON PAR LEURS TAUX DE TRANSPORT EXORBITANTS.

(Service particulier)

Philadelphie, 20. — Le maire Blenkenship et le directeur Cooke ont reçu des experts en matière de charbon d'extraire le rapport préliminaire dont ils se servent dans la cause contre les compagnies de chemin de fer qui transportent du charbon, afin d'obtenir la réduction des taux de transport et des prix actuels. Ce document établit que le charbon qui se vend actuellement \$7.00 la tonne ne devrait pas être détaillé à plus de \$3.25 la tonne; et que le plus petit charbon devrait se détailler à \$3.05 la tonne.

Le rapport a été préparé par le professeur W. Ward Pierson, de l'Université de Pennsylvanie, et il a été approuvé par M. Harry E. Bellis, expert en matière de transport de marchandises.

Pour prévenir les accidents

LA DIRECTION DU PENNSYLVANIA RAILROAD EMET DES RECOMMANDATIONS A L'EFFET DE DIMINUER LA VITESSE DES TRAINS.

Philadelphie, 20. — La compagnie de chemin de fer de Pennsylvanie vient de faire de nouveaux règlements par lesquels il ne sera pas permis aux convois d'aller à une vitesse excédant soixante-dix milles à l'heure.

Il est aussi spécialement ordonné aux convois de diminuer de vitesse aux courbes de chemin.

Il est statué que ces nouveaux règlements n'affecteront en rien les taux de passage actuels.

Les Ecoles Bilingues

Sir Richard Scott, le Père des écoles séparées au Canada, écrit une lettre ouverte au ministre de l'Instruction publique de l'Ontario, relativement à la nouvelle loi concernant les écoles bilingues

"En retour du traitement sympathique, de la tolérance si grande accordée à la minorité protestante de la Province de Québec, dit Sir Richard, pourquoi la riche province de l'Ontario continuerait-elle à agir aussi durement et injustement à l'égard de la minorité catholique habitant dans ses limites?"

LA SITUATION A OTTAWA

Ottawa, 20. — Sir Richard Scott vient de publier à l'adresse du Dr. P. Y. ne, ministre de l'Education dans la province d'Ontario, une lettre qui éclaire d'un jour nouveau l'attitude prise par la commission des écoles séparées d'Ontario à l'égard des règlements adoptés par le gouvernement provincial au sujet des écoles bilingues. C'est Sir Richard qui a proposé au parlement fédéral la loi accordant à la minorité catholique d'Ontario des écoles séparées.

Sir Richard expose la situation telle qu'elle est. Il montre comment la minorité protestante est traitée dans la province de Québec, et il prouve que la minorité catholique est loin d'être traitée aussi bien dans la province d'Ontario.

LA LETTRE DE SIR RICHARD

"Sir Richard dit dans sa lettre: "Pardonnez-moi d'attirer votre attention, sur les embarras sérieux que rencontre dans un grand nombre de localités d'Ontario, l'administration des écoles séparées."

Règle générale, les partisans des écoles séparées ont à payer une taxe plus élevée que la taxe prélevée pour les écoles publiques. La population catholique ne représente que le sixième de la population totale; elle ne représente pas le dixième de la richesse de la province, et les écoles publiques ont, en outre du bénéfice de la taxe scolaire, celui des neuf dixièmes des taxes perçues sur les riches propriétés des banques, des chemins de fer, des compagnies d'assurance, et d'un grand nombre d'autres compagnies incorporées dont le capital est partiellement fourni par des étrangers.

CE QUE FAIT QUEBEC

La lettre de Sir Richard fait ensuite l'historique de l'établissement des écoles séparées dans la province d'Ontario. Ces écoles furent créées du consentement des deux parties, une majorité protestante a voté la deuxième lecture de la loi, Sir Richard a demandé à la majorité de la province de Québec d'interpréter le devoir qui lui imposait l'acte fédéral à l'égard de la minorité dans Québec, les enfants protestants fréquentant les écoles sont au nombre de 44,000, tandis que les enfants catholiques sont au nombre de 75,000, \$25,000 sont prélevés sur les fonds provenant des biens des Jésuites pour subvenir aux frais de l'éducation des enfants protestants. L'argent donné par de pieux catholiques pour aider les Jésuites, il y a dix ans, est maintenant attribué à l'Instruction des enfants protestants, dit Sir Richard.

INSPECTEURS PROTESTANTS

Et Sir Richard ajoute: "J'ai le regret de lire dans les journaux que des inspecteurs protestants ont été nommés par dessus la tête d'inspecteurs catholiques pour les écoles bilingues d'Ontario. J'espère que la nouvelle n'est pas exacte. Je pourrais fournir la preuve de la situation déplorable qui est faite à nos concitoyens canadiens-français, qui ne sont pas financièrement en état de se procurer des instituteurs de formation supérieure, pour parler les deux langues. Personnellement, de dire comment Québec traite la question bilingue. Un article du budget de l'éducation se lit comme suit: "Pour encourager l'enseignement du français dans les académies protestantes, en conformité à la recommandation du conseil."

Une grande partie de la séance de l'après-midi fut employée à discuter une résolution demandant d'incorporer le sentiment canadien aux élèves des écoles bilingues. Une proposition de faire de l'anglais le seul langage enseigné dans les écoles primaires n'a obtenu l'opposition parce que, d'après Sir Richard, une bonne culture exige l'enseignement d'une autre langue. On fit remarquer que cette proposition ne contenait aucun antagonisme contre le langage des Canadiens-français mais qu'on voulait simplement signifier que dans des sections de l'ouest, presque complètement peuplées d'étrangers, on d'un fort élément venant de l'Europe occidentale, c'était une nécessité de faire de l'anglais la langue des écoles.

Dejà en cinq années de propagande, la cause de cette éducation scolaire a rallié plus de 200 écoles dans la province de Québec.

Nées à la Côte-des-Neiges, appliquées à Valleyfield, systématisées à la ville Saint-Louis, les caisses scolaires ont trouvé leur développement définitif dans la loi provinciale de 1909.

Esprons que dans toutes les paroisses on bénéficiera de cette loi. Toutes les causes morales, comme la tempérance y gagneront autant que le bien-être matériel du pays.

Dans sa conférence d'hier soir, M. le chanoine LePailleur a démontré par le simple exposé du fonctionnement de la caisse en sa paroisse.

En cinq ans, 4,200 enfants ont pris goût à l'économie, en ont appris la nécessité; ont par suite deviné le secret de l'épargne et sans doute seront des adeptes fidèles de la prévoyance.

Deux mille cent cinquante-cinq enfants restent inscrits actuellement à la caisse qui a enregistré jusqu'à date la somme de \$2,754.18 de dépôts.

Pour prouver que la leçon pédagogique de l'économie fait un progrès réel et plein d'espoir, le conférencier a donné le tableau suivant sur lequel sont inscrits les dépôts du mois d'août, un mois de vacances où sans direction, sans conseil, laissés à eux-mêmes, malgré les occasions de dépenses, les enfants ne se sont pas désistés de leurs bonnes habitudes.

RESUME DU MOIS D'AOUT PRESBYTERE

Inserts: 250 Dépôts 272 Montant \$45.65

ACADEMIE BOULEVARD

Inserts: 800 Dépôts 313 Montant 31.19

PROVIDENCE

Inserts: 560 Dépôts 156 Montant 27.73

ECOLE SAINT-LOUIS

Inserts: 345 Dépôts 151 Montant 29.77

Inserts: 1955 Dépôts 802 Montant \$134.34

Historie des caisses scolaires en Europe et surtout en France, ainsi qu'au Canada, tels ont été les développements pratiques que M. LePailleur a tirés de l'apophorisme de Franklin. S'instruire suffisamment pour gagner sa vie, aimer le travail qui fait le salaire, c'est bien; mais seule l'économie entasse au grenier pour l'é-

L'oeuvre des caisses scolaires dans notre ville

UNE INTERESSANTE CONFERENCE DE M. LE CHANOINE LEPAILLER A LA VILLE SAINT-PAUL HIER SOIR. — COMMENT NOS CAISSES D'EPARGNE SCOLAIRES SE SONT DEVELOPPEES.

M. le Chanoine LePailleur a donné hier soir, devant les commissaires d'écoles, les parents et les enfants de la Ville Saint-Paul, une conférence qui montre bien l'importance des caisses d'économie scolaire et les développements rassurants qu'elles ont pris depuis leur fondation.

L'oeuvre des caisses scolaires, a-t-il dit en substance, progresse dans le pays d'une manière admirable. Dans plus de 200 paroisses, curés et commissaires patronnent ouvertement et généreusement la création de ces caisses dont les instituteurs comprennent l'importance et auxquelles les enfants prennent un vif intérêt. Ces résultats montrent déjà au public les fruits abondants de prospérité matérielle, d'habitudes d'ordre dans les affaires et même dans la conduite morale de la vie.

Il est incontestable que la "petite" jeunesse comprend mieux, d'une manière plus pratique cette grande leçon que Franklin a résumée dans une sentence que tous devraient savoir de mémoire: "Si quelqu'un veut digne dans le monde vous pouvez réussir autrement que par l'instruction, le travail et l'économie, méfiez-vous de lui, c'est un empoisonneur".

Historie des caisses scolaires en Europe et surtout en France, ainsi qu'au Canada, tels ont été les développements pratiques que M. LePailleur a tirés de l'apophorisme de Franklin. S'instruire suffisamment pour gagner sa vie, aimer le travail qui fait le salaire, c'est bien; mais seule l'économie entasse au grenier pour l'é-

Le Boulevard de l'Aqueduc

Le conseil municipal aura à décider lundi s'il doit construire deux boulevards larges de cent pieds, qui suivront le canal de l'aqueduc sur une distance de sept milles, d'après la suggestion des commissaires.

POUR EMBELLIR MONTREAL

Le temps est venu, pour le Conseil Municipal, de décider s'il fera construire les boulevards de l'aqueduc. Les commissaires feront rapport, à la séance de lundi prochain, sur cette question.

Il recommande de demander des souscriptions pour l'élargissement du canal découvert de l'aqueduc, de façon à ce que la force motrice obtenue par le volume d'eau qui y passera fournisse non seulement le mouvement aux pompes de l'aqueduc, mais aussi l'éclairage pour nos rues et nos édifices municipaux.

En même temps les commissaires avertissent le conseil que le temps est venu de décider s'il veut avoir deux boulevards larges de cent pieds qui suivront le canal sur une distance de sept milles. Quand l'entrepreneur du creusement du canal signera le contrat, il lui faudra tenir compte de la manière dont il disposera de l'énorme masse de terre et de pierres qu'il en retirera. Si le conseil décide de construire les boulevards, l'entrepreneur devra s'obliger à déposer tous les matériaux retirés de la tranchée sur les bords du canal; ces matériaux serviront à faire les assises des boulevards que la Ville pourra ensuite faire construire quand bon lui semblera.

Si le conseil ne veut pas faire les boulevards, l'entrepreneur devra prendre ses dispositions pour mettre ces matériaux ailleurs. Il devra non seulement enlever la terre du canal, mais aussi les matériaux transportés ailleurs, le coût de les rapporter sur les bords de l'aqueduc sera tel que la Ville devra abandonner le projet.

C'est pourquoi les Commissaires recommandent au Conseil de décider maintenant s'il veut donner à la ville cet embellissement.

Le Boulevard de l'Aqueduc

Le conseil municipal aura à décider lundi s'il doit construire deux boulevards larges de cent pieds, qui suivront le canal de l'aqueduc sur une distance de sept milles, d'après la suggestion des commissaires.

POUR EMBELLIR MONTREAL

Le temps est venu, pour le Conseil Municipal, de décider s'il fera construire les boulevards de l'aqueduc. Les commissaires feront rapport, à la séance de lundi prochain, sur cette question.

Il recommande de demander des souscriptions pour l'élargissement du canal découvert de l'aqueduc, de façon à ce que la force motrice obtenue par le volume d'eau qui y passera fournisse non seulement le mouvement aux pompes de l'aqueduc, mais aussi l'éclairage pour nos rues et nos édifices municipaux.

En même temps les commissaires avertissent le conseil que le temps est venu de décider s'il veut avoir deux boulevards larges de cent pieds qui suivront le canal sur une distance de sept milles. Quand l'entrepreneur du creusement du canal signera le contrat, il lui faudra tenir compte de la manière dont il disposera de l'énorme masse de terre et de pierres qu'il en retirera. Si le conseil décide de construire les boulevards, l'entrepreneur devra s'obliger à déposer tous les matériaux retirés de la tranchée sur les bords du canal; ces matériaux serviront à faire les assises des boulevards que la Ville pourra ensuite faire construire quand bon lui semblera.

Si le conseil ne veut pas faire les boulevards, l'entrepreneur devra prendre ses dispositions pour mettre ces matériaux ailleurs. Il devra non seulement enlever la terre du canal, mais aussi les matériaux transportés ailleurs, le coût de les rapporter sur les bords de l'aqueduc sera tel que la Ville devra abandonner le projet.

C'est pourquoi les Commissaires recommandent au Conseil de décider maintenant s'il veut donner à la ville cet embellissement.

Grève causée par un pointeur automatique

Des employés de la Banque d'Angleterre se mettent en grève, plutôt que de se conformer au nouveau système établi.

Londres, 19. — Les employés de la Banque d'Angleterre sont en grève. On a renvoyé cent cinquante garçons, du département de l'imprimerie. Les chômeurs prétendent que la cause du trouble est une machine qui marque le temps d'entrée et de sortie des hommes. Ce système abrégé beaucoup le temps alloué pour le dîner. Ces garçons gagnent de \$1.50 à \$4.00 par semaine.

Les jeunes grévistes prétendent que l'impression des billets ne se peut faire sans leur concours. Toute tentative de la part des patrons d'engager de nouveaux employés a échoué.

La rivière Chaudière deviendra navigable

UN BILL A CET EFFET SERA PRESENTE A LA PROCHAINE SESSION PROVINCIALE.